



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



**Commission des plaintes
du public contre la
Gendarmerie royale du Canada**

**Commission for Public
Complaints Against the
Royal Canadian Mounted Police**

Utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Rapport spécial

Le 24 juin 2010

Table des matières

Aperçu de l'analyse de la base de données sur l'AI	5
PREMIÈRE SECTION : Analyses descriptives	9
Membre utilisant une AI	13
Caractéristiques du sujet	15
Blessures et caractéristiques médicales	17
Caractéristiques d'utilisation de l'AI	19
Caractéristiques d'utilisation de la cartouche	21
Analyses bidimensionnelles	22
Utilisation de l'AI	22
Examen médical	27
DEUXIÈME SECTION : Descriptions sommaires	33
Catégories de description des circonstances	33
Analyses bidimensionnelles	36
TROISIÈME SECTION : Populations à risque	43
Jeunes âgés de 13 à 17 ans	44
Santé mentale/suicide	52
QUATRIÈME SECTION : Les divisions du Nord	60
SECTION CINQ : Membres ayant présenté de multiples rapports	68
SECTION SIX : Comparaisons entre les rapports	71
Comparaison entre 2009 et 2008	71
Comparaisons annuelles : 2002-2009	79
Conclusion	85
ANNEXES	86
GLOSSAIRE	87
Utilisation de l'AI dans les divisions	88

Liste des tableaux

Tableau 1 : Utilisation de l'AI, par division	11
Tableau 2 : Incident et caractéristiques environnementales	12
Tableau 3 : Membre utilisant une AI – caractéristiques	13
Tableau 4 : Comparaison de données statistiques descriptives choisies – Incidents auxquels ont participé des membres qui ont présenté un seul rapport d'utilisation de l'AI (2009) et des membres qui en ont présenté plusieurs	14
Tableau 5 : Caractéristiques du sujet	16
Tableau 6 : Blessures et caractéristiques médicales	18
Tableau 7 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI	20
Tableau 8 : Utilisation de l'AI en fonction de la consommation de substance	22
Tableau 9 : Utilisation de l'AI selon la présence d'armes	23
Tableau 10 : Utilisation de l'AI selon le sexe du sujet	23
Tableau 11 : Utilisation de l'AI selon le type d'incident	24
Tableau 12 : Utilisation de l'AI selon le nombre de membres présents	26
Tableau 13 : Utilisation de l'AI selon le nombre de membres présents (données recodées)	26
Tableau 14: Utilisation de l'AI selon l'âge du sujet	27
Tableau 15 : Examen médical selon le mode de déploiement	28
Tableau 16 : Examen médical selon le nombre de cartouches tirées	28

Tableau 17 : Examen médical selon le nombre de fois où le mode <i>paralysant</i> a été utilisé	29
Tableau 18 : Nombres de cycles et examen médical	29
Tableau 19 : Examen médical selon l'âge du sujet	30
Tableau 20 : Examen médical selon le type d'incident	32
Tableau 21 : Utilisation de l'AI par circonstances décrites	37
Tableau 22 : Mode de déploiement de l'AI par circonstances décrites	38
Tableau 23 : Mode de déploiement de l'AI par circonstances décrites – Cas où il y a eu examen médical	40
Tableau 24 : Circonstances décrites par mode de déploiement de l'AI – Cas où il y a eu examen médical	40
Tableau 25 : Circonstances décrites par type d'incident : Utilisation de l'AI	42
Tableau 26 : Incident et caractéristiques environnementales : sujets âgés de 13 à 17 ans	47
Tableau 27 : Caractéristiques des sujets : sujets âgés de 13 à 17 ans	48
Tableau 28 : Blessures et caractéristiques médicales : sujets âgés de 13 à 17 ans*	49
Tableau 29 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans	50
Tableau 30 : Mode de déploiement de l'AI en fonction des circonstances décrites : sujets âgés de 13 à 17 ans	50
Tableau 31 : Circonstances décrites en fonction du mode de déploiement de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans	51
Tableau 32 : Rapports d'utilisation de l'AI par année : sujets âgés de 13 à 17 ans	51
Tableau 33 : Déploiement de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans	51
Tableau 34 : Incident et caractéristiques environnementales : incidents liés à la santé mentale	56
Tableau 35 : Caractéristiques du sujet : incidents liés à la santé mentale	57
Tableau 36 : Blessures et caractéristiques médicales : incidents liés à la santé mentale*	58
Tableau 37 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI : incidents liés à la santé mentale	59
Tableau 38 : Rapports d'utilisation de l'AI par année : incidents liés à la santé mentale	59
Tableau 39 : Rapports d'utilisation de l'AI par année : divisions du Nord	61
Tableau 40 : Cas d'utilisation de l'AI, par année, en pourcentage de l'ensemble des cas d'utilisations : divisions du Nord	62
Tableau 41 : Cas d'utilisation de l'AI, par année, en pourcentage des rapports de division : divisions du Nord	62
Tableau 42 : Incident et caractéristiques environnementales : divisions du Nord	63
Tableau 43 : Membres utilisant une AI – caractéristiques : divisions du Nord	64
Tableau 44 : Caractéristiques du sujet : divisions du Nord	65
Tableau 45 : Blessures et caractéristiques médicales : divisions du Nord*	66
Tableau 46 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI : divisions du Nord	67
Tableau 47 : Nombre d'années au cours desquelles un membre a présenté de multiples rapports	68
Tableau 48 : Comparaison : Membres ayant présenté de multiples rapports à plus d'une reprise : caractéristiques choisies	70
Tableau 49 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : incident et caractéristiques environnementales	74
Tableau 50 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques des membres utilisant l'AI	75

Tableau 51 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques du sujet	76
Tableau 52 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : blessures et caractéristiques médicales	77
Tableau 53 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques liées à l'utilisation de l'AI.....	78
Tableau 54 : Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI	81
Tableau 55 : Présence d'armes selon l'année de l'incident	82
Tableau 56 : Description de la blessure selon l'année de l'incident	83
Tableau 57 : Examen médical selon l'année de l'incident.....	84
Tableau 58 : Ordre verbal donné selon l'année de l'incident.....	84

Liste des graphiques

Graphique 1 : Type d'utilisation de l'AI par année	8
Graphique 2 : Mode de déploiement de l'AI : Pourcentages annuels	19
Graphique 3 : Mode de déploiement selon les populations à risque	43
Graphique 4 : Utilisation de l'AI dans le cadre d'incidents liés à la santé mentale.....	52
Graphique 5 : Nombre de rapports par membre	68
Graphique 6 : Mode de déploiement : membres ayant présenté de multiples rapports.	69
Graphique 7 : Utilisation de l'AI par année	79

Aperçu de l'analyse de la base de données sur l'AI¹

Le présent rapport compte six parties. De façon générale, la première section est organisée en sections correspondant à celles que l'on retrouve dans la formule 3996 de la GRC. Les autres sections présentent une analyse plus poussée des domaines jugés préoccupants par la Commission.

PREMIÈRE SECTION : La première section contient des analyses descriptives de 696² rapports d'utilisation de l'arme à impulsions remplis par la GRC entre 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009³. Dans la première section, on se concentre aussi sur deux questions plus précises : 1) Quels facteurs permettent de déterminer si l'AI sera ou non déployée⁴ (en mode *sonde* ou en mode *paralysant*)? et 2) Quels facteurs permettent de déterminer si une personne, à la suite d'un incident dans le cadre duquel une AI a été déployée, sera examinée dans un établissement médical?

DEUXIÈME SECTION : La deuxième section porte sur les analyses quantitatives et qualitatives des descriptions sommaires qui accompagnent les rapports d'utilisation de l'AI, dont l'objectif est de permettre de mieux comprendre les circonstances entourant l'utilisation de l'AI en 2009.

TROISIÈME SECTION : Dans cette section, on examine deux groupes que la Commission considère comme à risque : les jeunes âgés de 13 à 17 ans et les personnes chez qui on a constaté des problèmes de santé mentale.

¹ Les données utilisées dans le cadre du présent rapport ont été fournies sous forme d'une base de données Microsoft Access contenant plusieurs composantes distinctes. La base de données a par la suite été convertie en un fichier de données SPSS. Les données découlant de l'étude pilote sur le comportement des personnes et l'intervention des agents ont été fournies sous forme d'une base de données SPSS qui a par la suite été fusionnée à celle sur l'AI. L'analyse qui suit offre des analyses descriptives et bidimensionnelles sous forme d'analyses du khi carré de 696 rapports d'utilisation de l'AI remplis par la GRC entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009. Une analyse du khi carré est conçue pour permettre la mesure du degré de « dépendance » entre deux variables. Si les deux variables sont « dépendantes », elles sont nécessairement associées l'une à l'autre. Si la valeur d'une variable est connue, on peut avoir une meilleure idée de la valeur de l'autre variable. Inversement, les variables « indépendantes » ne sont pas associées; le fait de savoir quelque chose au sujet d'une variable ne révèle rien de statistiquement pertinent au sujet de l'autre.

² Dans son rapport annuel de 2009 sur l'utilisation de l'AI, la GRC a déclaré 676 rapports d'utilisation de l'AI, soit 20 de moins que le nombre de rapports avancés par la Commission. Il convient aussi de signaler que c'est la dernière année pour laquelle on utilisera la base de données sur l'utilisation de l'AI de la GRC. Elle a été remplacée par la Base de données sur le comportement des personnes et l'intervention des agents (CP/IA). La Commission a hâte de pouvoir rendre des comptes au grand public à l'aide de la Base de données sur le CP/IA, qui est plus détaillée.

³ La GRC a arrêté progressivement d'utiliser le rapport d'utilisation de l'AI et l'a remplacé par un rapport sur le CP/IA. En 2009, on a procédé à la transition dans le cadre d'un projet pilote mené dans plusieurs administrations. Dans ces détachements, les données sur le CP/IA ont été substituées aux données sur l'AI. Certaines des données consignées dans les rapports d'utilisation de l'AI le sont aussi dans les rapports sur le CP/IA, mais ce n'est pas toujours le cas. On a souligné dans tous les tableaux du présent document les variables pour lesquelles les renseignements n'ont pas été recueillis (il ne s'agit pas de données « manquantes »).

⁴ Pour la Commission, le terme « déployer » s'applique aux situations où l'AI sert en mode *sonde* ou en mode *paralysant*.

QUATRIÈME SECTION : Cette section porte sur l'utilisation de l'AI dans les territoires du Nord, parce que la Commission s'intéresse particulièrement au recours à la force par des membres de la GRC dans cette région.

CINQUIÈME SECTION : La section porte sur les membres dont le nom figure dans de multiples rapports d'utilisation de l'AI durant la période visée par le présent rapport.

SIXIÈME SECTION : Dans cette section, on compare les constatations de 2009 et celles des années précédentes et on souligne les changements importants au fil du temps. On présente aussi en détail les constatations des comparaisons annuelles.

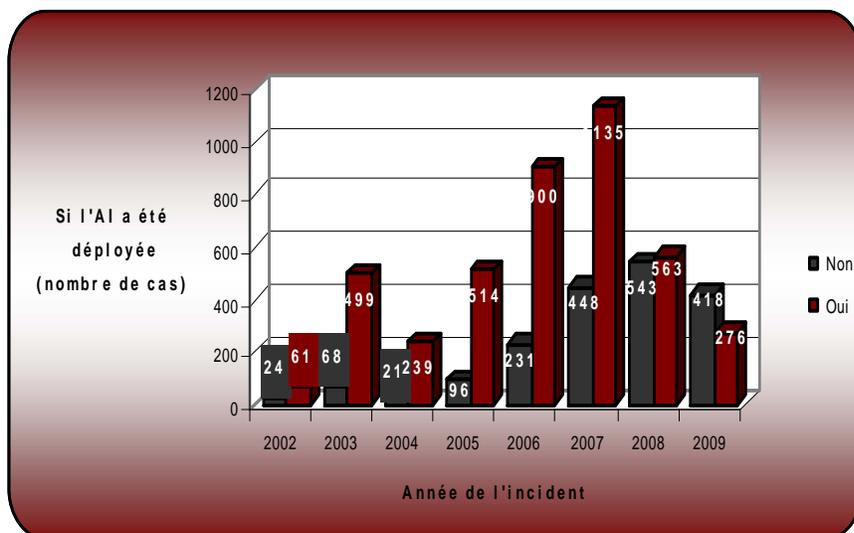
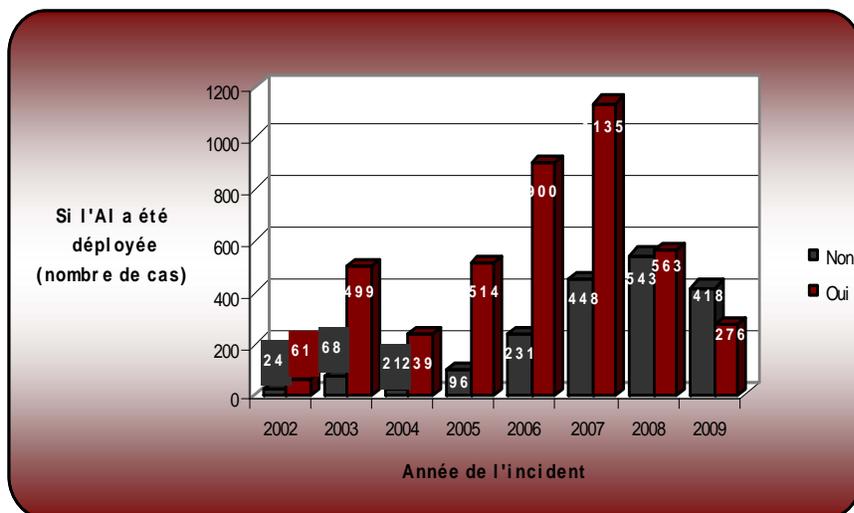
Les principales constatations du présent rapport sont les suivantes :

- Le pourcentage de rapports qui indiquent que l'AI a été *déployée* a diminué considérablement par rapport à celui à 2008. Cela reflète une tendance continue selon laquelle l'AI est de plus en plus utilisée comme moyen dissuasif et outil pour obtenir la coopération des sujets. Pour la première fois, le pourcentage de déploiements de l'AI est inférieur à 50 % de l'ensemble des déploiements de l'arme.
- Au cours de l'année, 100 membres ont présenté plus d'un rapport d'utilisation de l'AI. Cela représente une diminution importante comparativement à 2008 (de 24,9 % à 18,1 %).
- Le pourcentage de *présence d'une arme* a beaucoup augmenté en 2009, mais la présence d'armes ne permettait pas de prédire de façon significative l'utilisation de l'AI.
- En ce qui a trait aux statistiques descriptives, il y a eu un certain nombre de changements importants entre les rapports de 2008 et ceux de 2009. En plus des changements liés à la *présence d'une arme*, il y a eu des augmentations importantes du nombre de cas de *blessures décrites* et de cas où des sujets ont fait l'objet d'un *examen médical*.
- Les descriptions sommaires de 2009 révèlent qu'il y a eu un large éventail de circonstances entourant les cas d'utilisation de l'AI qui ont fait l'objet de rapports. Les deux plus importantes catégories de comportements étaient celles des sujets *combattifs* ou *résistants activement*, même si le nombre de cas de sujets *combattifs* a beaucoup diminué comparativement à 2008. En troisième place, les cas de refus d'obtempérer, qui étaient presque toujours assortis d'autres circonstances, ont remplacé les signes de menace.
- À certains égards, l'utilisation de l'AI dans le cadre d'incidents impliquant des sujets ayant des problèmes de santé mentale est encore préoccupante. Le taux d'utilisation dans ce type de cas était beaucoup plus élevé que celui dans les situations où il n'était pas question de problèmes de santé mentale (49,6 % et 39,2 %, respectivement). En outre, les cas impliquant un sujet ayant des problèmes de santé mentale représentaient près du quart de tous les cas d'utilisation.

- La répartition géographique des rapports d'utilisation de l'AI de 2009 est restée la même qu'en 2008. Près de 80 % des rapports d'utilisation de l'AI proviennent des quatre divisions de l'Ouest⁵. C'est en Colombie-Britannique qu'il y a eu le plus grand nombre de rapports. Les analyses des tendances ont permis de confirmer que ces chiffres représentent une tendance constante en matière d'utilisation.
- En 2009, les facteurs liés à l'utilisation de l'AI étaient *l'âge du sujet*, la *division* et le *nombre d'agents présents* (dans la formule recodée).
- Les variables liées au fait que le sujet a fait l'objet d'un examen médical incluent le *mode de déploiement*, le *nombre de cartouches tirées*, le *nombre d'agents présents*, la *présence d'une arme*, le *sex* et *l'âge du sujet* et le *type d'incident*.
- La situation relative à l'utilisation de l'AI à l'endroit de jeunes est restée essentiellement la même qu'en 2008.

⁵ La GRC utilise l'expression « division » pour parler des territoires et des provinces et, dans le cadre du présent rapport, la Commission utilise elle aussi cette expression.

Graphique 1 : Type d'utilisation de l'AI par année⁶



À la lumière des données contenues dans les formules 3996, la Commission a pu dresser un profil très général des personnes qui ont fait l'objet d'une menace d'utilisation ou d'une utilisation de l'AI en 2009 : il s'agissait généralement d'hommes âgés de 20 à 29 ans qui avaient consommé une substance (probablement de l'alcool) et, s'ils avaient une arme leur possession, c'était habituellement un couteau. L'incident se produisait, en général, entre minuit et 4 h, et deux membres répondaient à l'appel. Ils intervenaient dans les genres d'incidents suivants : « voies de fait (contexte non familial) » ou « causer du désordre ».

⁶ Les divisions dans lesquelles moins de cinq rapports ont été produits ont été exclues.

PREMIÈRE SECTION : Analyses descriptives⁷

Incident et caractéristiques environnementales

C'est dans les divisions de l'Ouest qu'est produite la majorité des rapports d'utilisation. Ensemble, la Division « E » (Colombie-Britannique), la Division « K » (Alberta), la Division « F » (Saskatchewan) et la Division « D » (Manitoba) ont rédigé plus des trois quarts (78,5 %) des rapports, pourcentage qui est à peu près identique à celui de l'année précédente (79,3 %). Encore cette année, c'est dans la Division « E », qui compte le plus de membres de la GRC, qu'il y a eu le plus de rapports (comparativement aux autres divisions). Le classement des divisions était aussi très semblable à celui de 2008. La Division « J » (Nouveau-Brunswick) et la Division « B » (Terre-Neuve-et-Labrador) ont toutes les deux grimpé d'une place, pour se trouver en quatrième et en sixième places, respectivement, alors que la Division « D » (Manitoba) et la Division « H » (Nouvelle-Écosse) ont toutes les deux reculé d'une position, elles sont maintenant classées en cinquième et en septième position, respectivement. Toutes les autres divisions ont conservé la même place qu'en 2008 (voir le tableau 1).

Même si on a produit les rapports d'utilisation de l'AI à la suite d'incidents d'un large éventail de genres, certaines situations ont donné lieu à un plus grand nombre de rapports que d'autres. Les cinq principales situations sont les suivantes : « voies de fait (contexte non familial) », « causer du désordre », « dispute familiale », « santé mentale » et les plaintes qui ne sont pas au sujet d'armes à feu. Ces cinq types d'incidents représentaient les deux tiers (66,8 %) de tous les types d'incidents cernés. La répartition des types d'incidents est très semblable à celle en 2008, à une importante exception près. En 2008, environ 8 % des incidents avaient eu lieu dans des *blocs cellulaires*. Cependant, le type d'incident *bloc cellulaire* n'a pas été utilisé en 2009⁸.

⁷ Au début de 2010, la GRC a fourni à la Commission les renseignements de la base de données sur l'utilisation de l'AI de 2009 afin que celle-ci puisse préparer son rapport annuel. La Commission ne modifie pas la base de données de fond avant de procéder à son analyse. Elle examine plutôt la façon dont les membres ont consigné leur utilisation de l'AI. Par conséquent, la Commission n'élimine pas les doublons, ne modifie pas les codes et ne change pas les renseignements fournis par les membres. Elle ne modifie pas la base de données pour diverses raisons :

- 1) elle n'est pas en mesure, en raison des renseignements limités dont elle dispose et de son accès limité aux dossiers opérationnels, de cerner avec exactitude les réels doublons dans le système;
- 2) il ne serait pas approprié pour la Commission, sans obtenir d'autres renseignements, de modifier le code et de changer les réponses des membres et les données;
- 3) une des raisons d'être de la surveillance du système d'établissement de rapports sur l'utilisation de l'AI est de refléter avec exactitude la reddition de comptes par la GRC.

Cela étant dit, la Commission ne doute pas de la véracité de la base de données et de l'exactitude des rapports, qui sont fondés sur les renseignements fournis par la GRC et reflètent fidèlement la façon dont les membres remplissent les documents. Même s'il y aura évidemment des différences entre les rapports des deux organisations, il faut comprendre que le rapport annuel de la Commission sur l'utilisation de l'AI est fondé sur les tendances, écrit à l'intention des membres de la population civile et non opérationnelle et vise à cerner les éléments préoccupants et à ce que la GRC rende des comptes au public. Afin d'éviter de telles incohérences à l'avenir, la Commission et la GRC ont convenu d'utiliser un certain nombre de processus permettant de garantir que les deux organisations travaillent avec le même ensemble de données pour préparer leur rapport.

⁸ La GRC a indiqué qu'elle avait éliminé le type d'incident « bloc cellulaire » des types d'incidents parce que : [traduction] « [...] l'expression s'applique plutôt à l'endroit où se produit un incident, non au genre

C'est plutôt la nature de l'événement en raison duquel le sujet s'est retrouvé en cellule qui a été consignée. Ce changement peut être problématique, parce que cela fait augmenter le niveau de distorsion de la description de l'événement et parce que les événements en bloc cellulaire sont différents sur le plan qualitatif des autres types d'incidents.

d'incident. Par conséquent, par souci de cohérence, tous les renseignements contenus dans les rapports ont été analysés afin de déterminer la catégorie appropriée de l'incident pour les 15 types énumérés [...]. Dans le but de recueillir des renseignements plus spécifiques sur les lieux où se produisent des incidents, le terme "bloc cellulaire" sera considéré comme un type de lieu et à ce titre sera traité distinctement dans les prochains rapports. » La Commission accepte cette explication et appréciera les données plus précises sur les types d'incidents et les emplacements. Il convient de signaler que le nouveau système d'établissement de rapports sur le CP/IA inclura le bloc cellulaire dans la liste des emplacements. On pourra donc, à l'avenir, analyser des données à ce sujet.

Tableau 1 : Utilisation de l'AI, par division⁹			
	Utilisation de l'AI		
Division¹⁰	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
Terre-Neuve-et-Labrador (B)	10 58,8 %	7 41,2 %	17
Manitoba (D)	33 68,8 %	15 31,3 %	48
Colombie-Britannique (E)	142 56,6 %	109 43,3 %	251
Saskatchewan (F)	86 76,8 %	26 23,2 %	112
Territoires du Nord-Ouest (G)	12 80 %	3 20 %	15
Nouvelle-Écosse (H)	12 75 %	4 25 %	16
Nouveau-Brunswick (J)	38 57,6 %	28 42,4 %	66
Alberta (K)	69 51,1 %	66 48,9 %	135
Île-du-Prince-Édouard (L)	4 57,1 %	3 42,9 %	7
Yukon (M)	7 53,8 %	6 46,4 %	13
Nunavut (V)	5 35,7 %	9 64,3 %	14
Total	418 60,2 %	276 39,8 %	694 100 %

Comme par les années passées, les situations liées à l'utilisation de l'AI ont surtout eu lieu le soir. Plus de la moitié de tous les événements qui ont donné lieu à des rapports se sont produits entre 20 h et 4 h. Il y a aussi eu peu de changements en ce qui a trait au nombre d'agents présents. Encore une fois, il y avait trois agents présents ou plus dans deux événements liés à l'utilisation de l'AI sur cinq.

En théorie, les formules 3996 permettent de recueillir un assortiment de données environnementales, y compris le milieu, la température, les conditions météorologiques et d'éclairage, la direction du vent et sa vitesse. En pratique, cependant, une bonne partie de ces renseignements ne sont pas fournis. Le problème est tel que seulement deux champs, le milieu et les conditions d'éclairage, sont utiles. Selon les données plus complètes, l'AI a été utilisée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et environ 36 % des événements ont eu lieu dans de mauvaises conditions d'éclairage.

⁹ $\chi^2 = 28,23$, $nu = 10$, $p = 0,002$

¹⁰ Les divisions dans lesquelles moins de cinq rapports ont été produits ont été exclues; en conséquence, le nombre total de rapports dont on a tenu compte dans ce graphique est de 694 rapports.

Tableau 2 : Incident et caractéristiques environnementales¹¹					
	<i>N</i> (696)	%		<i>N</i> (696)	%
Heure			Type d'incident		
Minuit à 4 h	197	31 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	20	2,9 %
4 h à 8 h	59	9,3 %	Voies de fait (contexte non familial)	117	16,8 %
8 h à midi	59	9,3 %	Introduction par effraction	10	1,4 %
Midi à 16 h	65	10,2 %	Causer du désordre	99	14,2 %
16 h à 20 h	101	15,9 %	Bloc cellulaire	0	0 %
20 h à minuit	154	24,3 %	Dispute familiale	97	13,9 %
Non codé*	61		Plainte au sujet des armes à feu	13	1,9 %
Division			Patrouille générale – pas de plainte	5	0,7 %
Quartier général	2	0,3 %	Conduite avec facultés affaiblies	26	3,7 %
Région de la capitale nationale (A)	0	0 %	Santé mentale	95	13,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador (B)	17	2,4 %	Accompagnement de prisonnier	1	0,1 %
Québec (C)	0	0 %	Vol qualifié	6	0,9 %
Manitoba (D)	48	6,9 %	Exécution d'un mandat de perquisition	3	0,4 %
Colombie-Britannique (E)	251	36,1 %	Personne suicidaire	40	5,7 %
Saskatchewan (F)	112	16,1 %	Arrêt de la circulation	16	2,3 %
Territoires du Nord-Ouest (G)	15	2,2 %	Armes (pas une arme à feu)	57	8,2 %
Nouvelle-Écosse (H)	16	2,3 %	Autre	91	13,1 %
Nouveau-Brunswick (J)	66	9,5 %	Donnée manquante	0	0 %
Alberta (K)	135	19,4 %	Nombre de membres présents		
Île-du-Prince-Édouard (L)	7	1 %	1	110	15,8 %
Yukon (M)	13	1,9 %	2	279	40,1 %
Ontario (O)	0	0 %	3	158	22,7 %
Nunavut (V)	14	2 %	4	68	9,8 %
Donnée manquante	0	0 %	5	37	5,3 %
Conditions d'éclairage			6+	44	6,3 %
Mauvaise lumière artificielle	87	13,7 %	Moyenne	2,79	
Bonne lumière artificielle	246	38,7 %	Milieu		
Lumière du jour	156	24,6 %	Intérieur	314	49,4 %
Brunante	19	3 %	Extérieur	319	50,2 %

¹¹ *Non codé signifie que la variable n'a pas été incluse dans les cas du projet pilote sur le CP/IA. Pour ces variables, le pourcentage est calculé en tant que pourcentage des cas valides (les 635 cas où la question était posée).

Noirceur	124	19,5 %	Donnée manquante	2	0,3 %
Donnée manquante	3	0,5 %	Non codé	61	
Non codé	61				

Membre utilisant une AI

Les renseignements concernant le membre de la GRC qui présente le rapport sont limités. Cependant, ces données sont plus complètes que dans les années précédentes. Comme on pouvait s'y attendre, les membres qui ont produit des rapports étaient, habituellement, des gendarmes aux services généraux. La détermination du grade était beaucoup plus souvent indiquée en 2009. Dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*, le grade n'était pas fourni dans près de 30 % des incidents. En 2009, on a omis le grade dans seulement 3,6 % des cas.

Tableau 3 : Membre utilisant une AI – caractéristiques					
	<i>N</i> (696)	%		<i>N</i> (553)	%
Grade			Rapports d'utilisation par membre		
Gendarme	611	87,8 %	1	453	81,9 %
Caporal	46	6,6 %	2	72	13 %
Sergent	11	1,6 %	3	20	3,6 %
Sergent d'état-major	3	0,4 %	4	4	0,7 %
Inspecteur	0	0 %	5	1	0,2 %
Donnée manquante	25	3,6 %	6	3	0,5 %
Genre de fonctions			7	0	0 %
Services généraux	597	85,8 %	8	0	0 %
Route	14	2 %	9	0	0 %
GTI	4	0,6 %	10+	0	0 %
Autre	16	2,3 %	Donnée manquante	0	0 %
Donnée manquante	65	9,3 %	Moyenne	1,26	

Comme on peut le voir dans le tableau 3, plus de 80 % des membres ont été en cause dans seulement un incident d'utilisation de l'AI déclaré. En d'autres mots, des 553 membres de la GRC qui ont déposé au moins un rapport sur l'utilisation de l'AI, 100 ont été en cause dans plus d'un incident où une AI a été utilisée au cours d'une période de 12 mois. La moyenne du nombre de rapports est passée de 1,36 à 1,26.

Tableau 4 : Comparaison de données statistiques descriptives choisies – Incidents auxquels ont participé des membres qui ont présenté un seul rapport d'utilisation de l'AI (2009) et des membres qui en ont présenté plusieurs

	<i>Un rapport</i>	<i>Rapports multiples</i>		<i>Un rapport</i>	<i>Rapports multiples</i>
Mode de déploiement			Type d'incident		
Non déployée	58,5 %	63,4 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	3,8 %	1,2 %
Sonde seulement	21,4 %	20,2 %	Voies de fait (contexte non familial)	16,3 %	17,7 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	15,5 %	11,5 %	Introduction par effraction	1,5 %	1,2 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	4,6 %	4,9 %	Causer du désordre	11,9 %	18,5 %
Âge du sujet			Bloc cellulaire	0 %	0 %
Moins de 20 ans	10,4 %	12,8 %	Dispute familiale	13,9 %	14 %
20 à 29 ans	35,5 %	32,9 %	Plainte au sujet des armes à feu	2 %	1,6 %
30 à 39 ans	21,6 %	28,4 %	Patrouille générale – pas de plainte	0,9 %	0,4 %
40 à 49 ans	21,6 %	16 %	Conduite avec facultés affaiblies	3,5 %	4,1 %
50 ans et plus	7,5 %	5,3 %	Santé mentale	15 %	11,1 %
Donnée manquante	3,3 %	4,5 %	Accompagnement de prisonnier	0,2 %	0 %
Sexe			Vol qualifié	0,7 %	1,2 %
Femme	5,7 %	6,6 %	Exécution d'un mandat de perquisition	0,7 %	0 %
Homme	93,2 %	91,4 %	Personne suicidaire	6,6 %	4,1 %
Donnée manquante	1,1 %	2,1 %	Arrêt de la circulation	2,2 %	2,5 %
Consommation de substance			Armes (pas une arme à feu)	8,2 %	8,2 %
Non	19,6 %	19,9 %	Autre	12,6 %	14 %
Oui	80,4 %	80,1 %	Donnée manquante	0 %	0 %
Arme utilisée			Nombre de cartouches utilisées		
Non	49,5 %	56,4 %	0	74 %	74,9 %
Oui	50,5 %	43,6 %	1	23,2 %	24,3 %
Recours à une force mortelle évité			2	2,6 %	0,8 %
Non	35,4 %	43,1 %	3	0,2 %	0 %
Oui	64,6 %	56,9 %	Nombre d'utilisations en mode <i>paralysant</i>		
Blessures évitées			0	79,9 %	83,5 %
Non	11,8 %	10,4 %	1	12,6 %	9,5 %
Oui	88,2 %	89,6 %	2	4,6 %	3,3 %

Sujet informé de la présence de l'AI			3	1,8 %	2,9 %
Non	13,2 %	8,1 %	4	0,9 %	0,8 %
Oui	86,8 %	91,9 %	5+	0,2 %	0 %

Caractéristiques du sujet

Les caractéristiques pertinentes du sujet figurent dans le tableau 5. La vaste majorité des sujets sont des hommes (92,5 %). En moyenne, les sujets avaient à peine plus de 30 ans, même si un nombre assez important d'entre eux avaient plus de 50 ans. Conformément aux rapports antérieurs de la Commission, il convient de mettre en évidence les rapports concernant des sujets âgés de moins de 18 ans¹². En 2009, il y a eu 36 rapports de ce type, et vous trouverez une analyse plus détaillée de ces cas dans le présent rapport. La proportion de cas d'utilisation de l'AI impliquant des sujets âgés de moins de 18 ans est restée la même qu'en 2008, ce qui indique qu'il faut continuer à en faire le suivi.

Comme au cours des années précédentes, dans un important pourcentage des événements (80,2 %), le suspect avait consommé des substances qui ont eu des répercussions sur lui. En effet, dans près des trois quarts (73,4 %) des cas, les sujets avaient consommé de l'alcool. En 2009, la prévalence des armes a beaucoup augmenté (48,2 %), comparativement à 2008 (36,4 %) (voir aussi le tableau 5). La proportion de cas où il y avait présence d'armes n'a jamais été aussi élevée. Les augmentations les plus notables de l'utilisation d'une arme se sont produites dans la catégorie des couteaux et des autres armes tranchantes, qui représentent trois incidents où une arme a été utilisée sur cinq.

Selon les membres qui ont présenté un rapport, l'utilisation de l'AI, dans la plupart des cas, a permis d'éviter des blessures. En outre, dans plus de 60 % des rapports, les membres ont déclaré que l'utilisation de l'AI avait permis d'éviter le recours à une force mortelle. Ce pourcentage s'inscrit dans une tendance déjà soulignée dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC* de 2008. Chaque année, depuis 2002, le pourcentage de cas dans lesquels les membres déclarent que l'utilisation de l'AI a permis d'éviter le recours à une force mortelle s'est accru. Selon les déclarations, près de 400 sujets auraient pu être soumis à une force mortelle et tués n'eût été de l'AI. Cette affirmation n'est pas confirmée par les descriptions sommaires. Cela est aussi contraire au fait que les taux de déploiement de l'AI ont diminué.

Par conséquent, la Commission et la GRC ont travaillé en collaboration pour clarifier la situation. La GRC n'analyse plus cette variable. Elle a confirmé que, au départ, l'objectif de la question « La menace d'utilisation ou l'utilisation de l'arme à impulsions a-t-elle permis d'éviter le recours à la force meurtrière? » était de déterminer à quelle fréquence la menace d'utilisation ou l'utilisation de l'AI avait permis d'éviter le recours à une force mortelle. Puisque la question porte sur le « recours » à la force mortelle, et que cette notion peut être définie de différentes façons par les membres, il était possible de l'interpréter de différentes façons en ce qui a trait à l'utilisation de l'AI. En raison de la

¹² La nature précise de ces 36 rapports est décrite dans la section sur les *populations à risque* du présent rapport.

nature subjective de la question et du fait qu'elle a causé beaucoup de confusion, il n'a pas été possible de déterminer de façon exacte à combien de reprises l'utilisation de l'AI a permis d'éviter le recours à une force mortelle. La GRC a accepté de fournir des renseignements sur le comportement des personnes à l'endroit desquelles on a eu recours à une force qui est susceptible de causer la mort ou des lésions corporelles graves afin qu'on puisse déterminer à combien de reprises l'utilisation de l'AI a potentiellement évité le recours à une force mortelle en raison du fait que, à ce moment-là, les critères liés à un tel comportement sont observables et quantifiables.

Tableau 5 : Caractéristiques du sujet¹³

	N (696)	%		N (696)	%
Âge			Sexe		
Moins de 20 ans	78	11,2 %	Femme	42	6 %
20 à 29 ans	241	34,6 %	Homme	644	92,5 %
30 à 39 ans	167	24 %	Donnée manquante	10	1,4 %
40 à 49 ans	137	19,7 %	Présence d'armes*		
50 ans et plus	47	6,8 %	Non	329	51,8 %
Donnée manquante	26	3,7 %	Oui	306	48,2 %
Moyenne	32,2		Type d'arme*†		
Consommation de substance			Arme à feu, carabine ou fusil	18	2,8 %
Non	138	19,8 %	Couteau	161	25,4 %
Oui	558	80,2 %	Autre arme tranchante	23	3,6 %
Type de substance*†			Projectile inerte	41	6,5 %
Alcool	466	73,4 %	Matraque, massue, tige ou bâton	62	9,8 %
Cannabis	69	10,9 %	Autre arme ¹⁴	84	13,2 %
Cocaïne	77	12,1 %	Recours à une force mortelle évité*		
Héroïne	4	0,6 %	Non	241	38 %
Amphétamines	14	2,2 %	Oui	394	62 %
Médicaments sur ordonnance	59	9,3 %	Blessures évitées*		
Autre substance	49	7,7 %	Non	72	11,3 %
			Oui	563	88,7 %

¹³ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages liés à ces variables sont fondés sur 635 cas valides.

† Il était possible de donner plus d'une réponse par rapport.

¹⁴ Parmi les autres armes, mentionnons les haches, les marteaux, les tournevis, l'aérosol capsique, les armes à plombs, les armes à impulsions, les accélérateurs, les scies à chaîne et les poings américains.

Blessures et caractéristiques médicales

Comme on peut le voir dans le tableau 6, plus de 80 % des rapports indiquent que le sujet n'a pas été blessé. Cependant, en ne tenant compte que des situations où l'AI a été déployée, la Commission peut établir que le pourcentage de rapports de 2009 qui décrivent une blessure est beaucoup plus élevé qu'en 2008 (voir aussi le tableau 52). Les raisons de cette augmentation sont difficiles à cerner. Quand des blessures étaient signalées, elles étaient généralement décrites comme correspondant à celles qui surviennent avec l'utilisation courante d'une AI. Cela inclut les « perforations » ou les « marques » laissées par les sondes et les « brûlures » associées à l'utilisation du mode *paralysant*.

La question de la gravité des blessures est, dans une certaine mesure, saisie dans deux champs : si on a pris des photos des blessures et si le sujet a été examiné dans un établissement médical. On a pris des photos des blessures dans environ un cas sur cinq (21,6 %), une importante augmentation comparativement à 2008. En ce qui a trait aux examens médicaux, ils sont deux fois plus fréquents que la prise de photos quand l'AI a été déployée; leur augmentation est également remarquable en 2009 (voir aussi les tableaux 6 et 52). Si on réunit ces deux champs, le tableau 6 pourrait donner à penser que les blessures étaient plus fréquentes et plus graves en 2009. Cependant, il est aussi possible que les membres aient tout simplement fait plus d'efforts pour mieux consigner et déclarer les blessures liées à l'utilisation de l'AI.

Tableau 6 : Blessures et caractéristiques médicales					
	<i>N (635¹⁵)</i>	%		<i>N (635)</i>	%
Description de la blessure			Photographies prises		
Pas de blessure	526	82,8 %	Non	576	90,7 %
Perforation/coupure	47	7,4 %	Oui	59	9,3 %
Brûlure	12	1,9 %	Examen médical		
Marques	20	3,1 %	Non	483	76,1 %
Rougeurs	1	0,2 %	Oui	152	23,9 %
Saignement	1	0,2 %	Proportion de cas – utilisation de l'AI (N = 259)		
Contusions/hémorragie/tuméfaction	1	0,2 %	Blessure décrite		
Douleurs thoraciques/essoufflement	4	0,6 %	Non	150	57,9 %
Éraflures/irritation/écorchures	6	0,9 %	Oui	109	42,1 %
Blessure après incident	12	1,9 %	Photographies prises		
Plaie/blessure non dévoilée	0	0 %	Non	203	78,4 %
Défécation/miction	0	0 %	Oui	56	21,6 %
Impossible de déterminer s'il y avait une blessure	5	0,8 %	Examen médical		
Décès ¹⁶	0	0 %	Non	149	57,5 %
			Oui	110	42,5 %

¹⁵ Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 635 cas valides.

¹⁶ Initialement, l'ensemble des données sur l'utilisation de l'AI de la GRC de 2009 contenait un rapport de décès découlant de l'utilisation de l'AI. La GRC a fourni d'emblée à la Commission des éclaircissements à ce sujet et a déclaré que, après avoir réalisé un examen plus poussé et obtenu la confirmation de la division en cause, le sujet a subi une blessure par balle après l'utilisation de l'AI, mais n'est pas décédé des suites de la blessure. La GRC a déclaré que, dans le cadre de l'incident, l'AI s'est révélée inefficace, et elle a demandé à la Commission de modifier les données sur le cas (inscrire qu'il n'y avait « pas de blessure »), parce que la blessure a été causée par une arme à feu et non par une AI.

En outre, la GRC a établi qu'un autre décès a découlé immédiatement de l'utilisation de l'AI après avoir examiné le dossier opérationnel. Malheureusement, la consignation des données de ce cas dans la base de données sur l'utilisation de l'AI était inappropriée; la Commission a donc exclu le cas de son analyse (voir la note 7). Cela permet de souligner certaines des limites actuelles du système d'établissement de rapports, et la Commission et la GRC travaillent ensemble pour éviter que de tels problèmes se produisent à l'avenir.

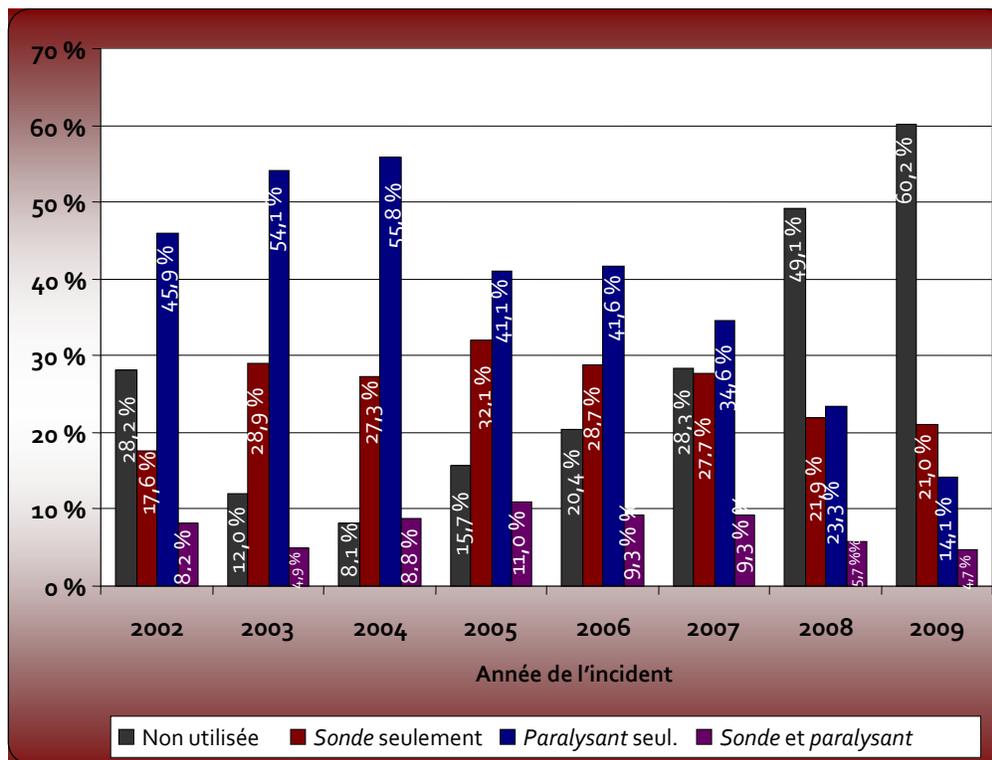
Un troisième décès découlant de l'utilisation de l'AI a été déclaré par la GRC; cependant, après avoir examiné l'affaire, la Commission a décidé qu'elle ne l'inclurait pas dans son rapport, car la personne en question est décédée à la suite des coups de feu dont elle a été la cible. La Commission considère que les décès par balle ne peuvent être classés parmi les décès découlant de l'utilisation d'une AI. La Commission ne rend compte que des cas où aucune force meurtrière (par exemple, une arme à feu) n'a été utilisée, mais où une AI a été utilisée avant le décès de la personne. Dans cette affaire, l'AI a été utilisée après une arme de service, et c'est pourquoi il est impossible de dire que l'AI, même si son utilisation a précédé immédiatement le décès, était le niveau de force le plus élevé qui a été utilisé.

Caractéristiques d'utilisation de l'AI

Les statistiques liées à l'utilisation de l'AI sont présentées dans le tableau 7. La constatation la plus frappante est l'augmentation continue du nombre de cas où l'AI n'a pas été déployée ou les membres ont seulement menacé de l'utiliser. En 2009, dans 60 % des cas de déploiement de l'AI, l'arme n'a pas été déployée. Par conséquent, la tendance selon laquelle l'AI est de plus en plus utilisée comme un outil de dissuasion (le membre se contente de menacer de la déployer) se maintient.

La diminution de l'utilisation est presque entièrement due à la réduction de l'utilisation de l'AI en mode *paralysant* seulement (voir aussi le tableau 7). Cela poursuit une tendance déjà cernée dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC* de 2008. Avant 2008, les membres avaient tendance à utiliser beaucoup plus souvent le mode *paralysant* que le mode *sonde*. En 2008, les deux étaient utilisés autant et, en 2009, pour la première fois, le mode *sonde* a été utilisé plus souvent.

Graphique 2 : Mode de déploiement de l'AI : Pourcentages annuels



Lorsque l'AI a été utilisée en mode *sonde*, il est rare que plus d'une cartouche a été utilisée (seulement 8,4 % des cas). Par contre, lorsqu'un membre utilisait le mode *paralysant*, il était plus susceptible de l'utiliser plusieurs fois¹⁷. Dans les cas où le mode *paralysant* a été utilisé, il l'a été deux fois ou plus dans près de 40 % des cas. Selon les

¹⁷ La Commission a demandé que la GRC fournisse davantage d'information touchant les multiples utilisations. La GRC a fourni un tableau plus détaillé concernant les multiples utilisations. La Commission a examiné ces informations supplémentaires et remarqué que la GRC avait beaucoup mieux consigné les multiples utilisations et que cette fonction d'examen aidait la Gendarmerie à maintenir une conformité à l'interne.

renseignements narratifs fournis dans les descriptions, il y a peut-être un lien entre la diminution du recours au mode *paralysant* et l'importante proportion d'utilisations multiples du mode *paralysant*. Plus précisément, dans de nombreux cas, l'utilisation du mode *paralysant* de l'AI a été considérée comme inefficace.

Les sujets ont habituellement été informés du fait que les membres avaient une AI (même si le pourcentage en 2009, 88,5 %, est plus bas que celui de l'année précédente, 92 % – voir le tableau 53). Selon les données narratives, les membres peuvent cacher l'AI dans certaines situations précises, y compris lorsqu'il faut conserver un avantage stratégique, et qu'il ne veut pas provoquer un suspect déjà agité ou qu'il veut éviter que la situation dégénère davantage. En outre, certains membres dissimulent leur AI lorsqu'ils sont confrontés à des sujets qui sont clairement suicidaires ou qui voulaient se blesser. Cependant, en général, le fait que la plupart des sujets étaient informés de la présence de l'AI est compatible avec le fait que l'arme est de plus en plus utilisée comme moyen de dissuasion.

Tableau 7 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI					
	N (696)	%		N (696)	%
Modèle de Taser*¹⁸			Nombre de cartouches tirées		
X26 modèle 26000	531	83,6 %	0	517	74,3 %
M26 modèle 44000	104	16,4 %	1	164	23,6 %
Donnée manquante	0	0 %	2	14	2 %
Mode de déploiement			3	1	0,1 %
Non déployée	419	60,2 %	Nombre d'utilisations en mode paralysant		
Mode <i>sonde</i> seulement	146	21 %	0	565	81,2 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	98	14,1 %	1	80	11,5 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	33	4,7 %	2	29	4,2 %
Sujet informé de la présence de l'AI*			3	15	2,2 %
Non	73	11,5 %	4	6	0,9 %
Oui	562	88,5 %	5+	1	0,1 %

¹⁸ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 635 cas valides.

Caractéristiques d'utilisation de la cartouche

Outre l'obligation de remplir un rapport général sur l'utilisation, les membres sont tenus de remplir un rapport complémentaire sur chacune des cartouches qu'ils ont tirées. En 2009, 163 rapports complémentaires ont été remplis. Toutes les statistiques mentionnées dans la présente section sont fondées sur ces 163 rapports.

Pour ce qui est de la *durée* de la décharge, le cycle de neutralisation était souvent appliqué pendant toute la durée de la décharge électrique de cinq secondes lorsque l'arme était utilisée en mode *sonde*. En général, un seul cycle était utilisé, mais il n'était pas rare que de multiples cycles le soient (près de 30 % des cas). Le plus souvent, le regroupement des sondes, comme l'indique le champ *écart* (des sondes), était moins de 30 cm.

Conformément à la théorie de la « masse centrale », on doit s'attendre à ce que la cible visée sur le corps du sujet (*point de mire*) soit le torse ou le dos¹⁹. Étant donné la nature souvent chaotique des événements, il n'est pas surprenant non plus qu'il semble y avoir un degré d'imprécision raisonnable relatif à l'endroit de l'impact des sondes. Dans plus de 20 % des cas, au moins une des deux sondes n'a pas touché sa cible.

Le rapport d'utilisation des cartouches indique également si l'ordre verbal suivant a été donné avant que l'AI ne soit déployée : « Police! Ne bougez plus sinon vous recevrez une décharge électrique de 50 000 volts! » En réalité, l'ordre a été donné avant l'utilisation de l'AI dans moins de 30 % des cas. Il s'agit d'une importante diminution par rapport à 2008. Par ailleurs, certains autres ordres, qui comprennent habituellement le mot « Taser » ou qui contiennent un avertissement au sujet des « 50 000 volts », ont aussi été donnés dans environ 30 % des cas. Le pourcentage est plus élevé qu'en 2008. En d'autres mots, la proportion de cas où une version de l'ordre verbal a été formulée est semblable dans les rapports de 2008 et de 2009.

Dans les cas où aucun ordre n'a été donné avant l'utilisation de l'AI, les explications fournies dans le résumé de l'incident étaient les suivantes :

- pas le temps de donner l'ordre (avec d'autres détails ou sans plus de détail);
- changement soudain ou imprévu du comportement du sujet;
- comportement combatif du sujet;
- membres déjà aux prises avec le suspect à l'arrivée de l'AI;
- sujet représentant une menace immédiate ou pouvant présenter une menace ou sujet soupçonné d'avoir une arme;
- sujet suicidaire ou menaçant de s'en prendre à lui-même ou tentant de le faire;
- sujet en proie au délire, sujet ayant des idées irrationnelles, sujet agité ou sujet ne réagissant pas aux ordres verbaux;
- sujet en fuite/membres déjà à la poursuite du suspect;
- considérations tactiques/élément de surprise;
- arme a déjà utilisée une fois;

¹⁹ Il convient de signaler que l'exigence selon laquelle les membres devaient donner un avertissement verbal a été enlevée de la politique de la GRC sur l'AI en février 2009. Cette exigence a été rajoutée dans la version modifiée de la politique en 2010.

- sujet informé de la présence de l'AI/AI visible par le sujet.

Analyses bidimensionnelles

Utilisation de l'AI

Dans la présente section, la Commission a tenté d'examiner quelles situations étaient les plus susceptibles d'entraîner l'utilisation de l'AI en mode *paralysant* ou *sonde*. La présente section ne porte pas sur les situations où le membre a seulement menacé d'utiliser l'AI ou l'AI a été utilisée comme moyen de dissuasion.

À titre d'exemple, le lien entre l'*utilisation de l'AI* et la *consommation de substance*, dans le tableau 8, a été mesuré comme « oui » ou « non ». C'est-à-dire que l'AI a été déployée ou non et que des substances avaient été consommées ou non. La Commission a tenté de déterminer la proportion de réponses affirmatives à la question de l'*utilisation de l'AI*. Le tableau 8 révèle que, quand aucune substance n'avait été consommée, l'AI a été déployée dans 37 % des cas. Cependant, quand des substances avaient été consommées, la proportion de cas où l'AI a été déployée passait à 40,5 %²⁰. Par conséquent, la Commission a pu conclure que consommation de substances n'était pas liée à l'utilisation de l'AI puisqu'elle n'a pas causé une augmentation significative de la probabilité que l'AI soit déployée.

Consommation de substance	Utilisation de l'AI		Total
	Non	Oui	
Non	87 63 %	51 37 %	138
Oui	332 59,5 %	226 40,5 %	558
Total	419 60,2 %	277 39,8 %	696 100 %

Les tendances en matière de résultats étaient semblables pour les *armes utilisées* (tableau 9) et le *sexu du sujet* (tableau 10). La probabilité qu'une AI soit déployée était plus élevée quand une arme était présente (43,5 % comparativement à 36,9 % quand il n'y avait pas d'arme). La probabilité qu'une AI soit déployée était aussi plus élevée quand le sujet était une femme (47,6 %, comparativement à 39,1 % pour les hommes). Cependant, comme c'était le cas pour la consommation de substance, ces différences n'étaient pas statistiquement significatives.

Le *type d'incident* n'était lui non plus pas significatif pour prédire l'utilisation de l'AI, mais peut-être pour des raisons différentes (tableau 11). Il existe un écart important entre les

²⁰ La valeur statistique du khi carré (0,58), d'un degré de liberté [*nu*], n'est pas significative ($p < 0,05$).

²¹ $\chi^2 = 0,58$, $nu = 1$, $p = 0,497$

taux d'utilisation selon le type d'incident (de 23 % à 68 %). Cependant, les types d'incidents qui se retrouvent aux extrêmes sont relativement rares. En d'autres mots, si on se concentre sur les types d'incidents qui se sont produits plus de 20 fois, l'écart entre les taux d'utilisation est beaucoup plus limité (de 33,3 % à 53,8 %). Par conséquent, les différences liées à l'utilisation de l'AI pour les types d'incidents les plus courants ne sont pas suffisamment marquées pour être statistiquement significatives. Le tableau 11 révèle aussi que les taux d'utilisation de l'AI étaient relativement élevés lorsque les *personnes étaient suicidaires* et lorsqu'elles avaient des *problèmes de santé mentale*.

Présence d'armes	Utilisation de l'AI		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
Non	246 63,1 %	144 36,9 %	390
Oui	173 56,5 %	133 43,5 %	306
Total	419 60,2 %	277 39,8 %	696 100 %

Sexe du sujet	Utilisation de l'AI		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
Femme	22 52,4 %	20 47,6 %	42
Homme	392 60,9 %	252 39,1 %	644
Total	414 60,3 %	272 39,7 %	686 100 %

²² $\chi^2 = 3,06$, $nu = 1$, $p = 0,086$

²³ $\chi^2 = 1,19$, $nu = 1$, $p = 0,329$

Tableau 11 : Utilisation de l'AI selon le type d'incident²⁴			
	Utilisation de l'AI		
Type d'incident	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
Vol qualifié	2 33,3 %	4 66,7 %	6
Exécution d'un mandat de perquisition	1 33,3 %	2 66,7 %	3
Patrouille générale – pas de plainte	2 40 %	3 60 %	5
Conduite avec facultés affaiblies	12 46,2 %	14 53,8 %	26
Personne suicidaire	19 47,5 %	21 52,5 %	40
Santé mentale	49 51,6 %	46 48,4 %	95
Exécution d'un mandat d'arrestation	12 60 %	8 40 %	20
Autre	56 61,5 %	35 38,5 %	91
Dispute familiale	60 61,9 %	37 38,1 %	97
Voies de fait (contexte non familial)	73 62,4 %	44 37,6 %	117
Armes (pas une arme à feu)	37 64,9 %	20 35,1 %	57
Causer du désordre	66 66,7 %	33 33,3 %	99
Introduction par effraction	7 70 %	3 30 %	10
Arrêt de la circulation	12 75 %	4 25 %	16
Plainte au sujet des armes à feu	10 76,9 %	3 23,1 %	13
Accompagnement de prisonnier	1 100 %	0 0 %	1
Total	419 60,2 %	277 39,8 %	696 100 %

Les tableaux 12 et 13 sont plus compliqués. Contrairement à 2008, la tendance en matière d'utilisation de l'AI selon le *nombre* de membres *présents* n'est pas linéaire. Le

²⁴ $\chi^2 = 18,06$, $nu = 15$, $p = 0,260$

tableau 13 semble cependant révéler une tendance plus générale. En effet, la probabilité qu'un membre utilise une AI semble augmenter quand il y a quatre membres présents ou plus. La probabilité qu'un membre utilise une AI quand il y a quatre membres présents ou plus (47,7 %) est beaucoup plus élevée que lorsqu'il y en a trois ou moins (37,7 %).

Il y avait des différences marquées en ce qui a trait à l'utilisation de l'AI par *division* (voir le tableau 1). Il y avait un important écart entre les taux d'utilisation de l'AI entre les divisions, allant d'un maigre 20 % dans la Division « G » (Territoires du Nord-Ouest) à un pourcentage très élevé (64,3 %) dans la Division « V » (Nunavut). Les résultats dans les divisions de l'Ouest sont beaucoup moins homogènes qu'en 2008, et les écarts entre les taux d'utilisation dans chacune des quatre divisions de l'Ouest sont plus marqués. Il convient de signaler que la diminution générale du nombre de cas d'utilisation de l'AI a eu lieu dans toutes les divisions. C'est seulement dans la Division « L » (Île-du-Prince-Édouard) que le taux d'utilisation a augmenté, mais on dénombre très peu de cas. Le nombre de cas d'utilisation de l'AI a diminué dans toutes les autres divisions et, dans certains cas, la réduction est importante. Par exemple, les taux d'utilisation de l'AI dans la Division « F » (Saskatchewan) et la Division « D » (Manitoba) ont diminué de 15 % et de 13 %, respectivement.

Enfin, comme nous l'avons déjà mentionné, il y a un lien entre l'*âge du sujet* et le déploiement de l'AI. Le tableau 14 semble révéler trois tendances générales. Premièrement, les membres sont moins susceptibles d'utiliser une AI quand les sujets ont moins de 20 ans. Le deuxième groupe de sujets, ceux âgés de 20 à 39 ans, constitue celui où se situe la probabilité moyenne d'utilisation (environ 38 %). Par rapport à ces groupes, les sujets âgés de 40 ans et plus sont plus susceptibles de faire l'objet d'une décharge d'une AI.

Tableau 12 : Utilisation de l'AI selon le nombre de membres présents²⁵			
Nombre de membres présents	Utilisation de l'AI		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
1	71 64,5 %	36 35,5 %	110
2	175 62,7 %	104 37,7 %	279
3	95 60,1 %	63 39,9 %	158
4	34 50 %	34 50 %	68
5	21 56,8 %	16 43,2 %	37
6 et +	23 52,3 %	21 47,7 %	44
Total	419 60,2 %	277 39,8 %	696 100 %

Tableau 13 : Utilisation de l'AI selon le nombre de membres présents (données recodées)²⁶			
Nombre de membres présents	Utilisation de l'AI		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
3 ou moins	341 62,3 %	206 37,7 %	547
4 ou plus	78 52,3 %	71 47,7 %	149
Total	419 60,2 %	277 39,8 %	696 100 %

²⁵ $\chi^2 = 5,90$, $nu = 5$, $p = 0,316$

²⁶ $\chi^2 = 4,88$, $nu = 1$, $p = 0,030$

Tableau 14: Utilisation de l'AI selon l'âge du sujet ²⁷			
Âge du sujet	Utilisation de l'AI		Total
	Non	Oui	
Moins de 20 ans	57 73,1 %	21 26,9 %	78
20 à 29 ans	149 61,8 %	92 38,2 %	241
30 à 39 ans	107 64,1 %	60 35,9 %	167
40 à 49 ans	74 54 %	63 46 %	137
50 ans et +	23 48,9 %	24 51,5 %	47
Total	410 61,2 %	260 38,8 %	670 100 %

Examen médical

La Commission a aussi analysé si les sujets avaient fait l'objet d'un examen médical dans un établissement de santé et a considéré que le fait de subir un examen médical était une indication sommaire du taux de blessures. Par conséquent, il est important de ne pas oublier que les sujets font parfois l'objet d'examens médicaux pour des blessures qui ne sont pas directement liées à l'utilisation de l'AI. Par exemple, un sujet peut avoir été blessé durant l'altercation qui a mené à l'utilisation de l'AI. En général, cependant, les descriptions sommaires donnent à penser que les examens médicaux étaient principalement liés à l'utilisation de l'AI. Il convient aussi de signaler que toutes les analyses qui suivent se limitent aux situations où l'AI a réellement été déployée.

En ce qui a trait au *mode de déploiement* (tableau 15), il est clair que c'est le mode *sonde*, utilisé seul (50,8 %) ou combiné au mode *paralysant* (48,5 %), qui était plus susceptible de donner lieu à un examen médical que le mode *paralysant* utilisé seul (29,2 %). Ces différences entre le mode *sonde* et le mode *paralysant* sont statistiquement significatives et conformes aux constatations du *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*.

²⁷ $\chi^2 = 11,28$, $nu = 4$, $p = 0,024$

Tableau 15 : Examen médical selon le mode de déploiement ²⁸			
	Examen médical		
Mode de déploiement	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
Cartouches seulement	64 49,2 %	66 50,8 %	130
Mode <i>paralysant</i> seulement	68 70,8 %	28 29,2 %	96
Cartouches et mode <i>paralysant</i>	17 51,5 %	16 48,5 %	33
Total	149 57,5 %	110 42,5 %	259 100 %

Selon le tableau 16, il existe un lien étroit entre l'examen médical et le *nombre de cartouches tirées*. Les probabilités d'avoir besoin d'un examen médical étaient presque deux fois plus élevées si plus d'une cartouche avait été tirée (même s'il s'agissait d'un événement relativement rare). La différence est statistiquement significative. Le tableau 17 révèle une tendance moins marquée avec le *nombre de fois où le mode paralysant a été utilisé*. Même si la probabilité qu'un examen médical soit nécessaire augmentait de façon marquée après deux utilisations ou plus de l'AI en mode *paralysant*, il n'y avait quasiment aucune différence sur le plan des probabilités entre la première et la deuxième utilisation. Les résultats des tableaux 16 et 17 sont contraires à ceux qu'on a constatés en 2008, quand le *nombre de fois où le mode paralysant a été utilisé* était alors significatif et le *nombre de cartouches tirées* ne l'était pas.

Tableau 16 : Examen médical selon le nombre de cartouches tirées ²⁹			
	Examen médical		
Nombre de cartouches tirées	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
1	80 52,3 %	73 47,7 %	153
2 ou 3	1 10 %	9 90 %	10
Total	81 49,7 %	82 50,3 %	163 100 %

²⁸ $\chi^2 = 11,11$, $nu = 2$, $p = 0,004$

²⁹ $\chi^2 = 6,71$, $nu = 1$, $p = 0,018$

Tableau 17 : Examen médical selon le nombre de fois où le mode *paralysant* a été utilisé³⁰

Nombre de fois où le mode <i>paralysant</i> a été utilisé	Examen médical		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
1	54 68,4 %	25 31,6 %	79
2	19 67,9 %	9 32,1 %	28
3	7 46,7 %	8 53,3 %	15
4 et +	5 71,4 %	2 28,6 %	7
Total	85 65,9 %	44 34,1 %	129 100 %

Tableau 18 : Nombres de cycles et examen médical³¹

Cycles	Examen médical		Total
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	
2	16 48,5 %	17 51,5 %	33
3	3 30 %	7 60 %	10
4	0 0 %	4 100 %	4
Total	19 40,4 %	28 59,6 %	47 100 %

On a aussi observé une tendance générale d'augmentation linéaire en ce qui a trait au *nombre* de membres *présents*. En effet, tout comme la présence de plus de membres faisait augmenter la probabilité que l'AI soit *déployée*, observations dans les analyses précédentes (tableau 12), cela avait aussi pour effet d'augmenter la probabilité qu'un examen médical soit effectué. Quand trois membres ou plus étaient présents, la probabilité que le sujet soit amené subir un examen médical était de 50 %. Quand il y avait six membres ou plus, la probabilité passait alors à près de 70 %.

Comme en 2008, mais à un niveau encore plus élevé, la *présence d'armes* faisait augmenter de façon importante la probabilité que le sujet soit amené dans un établissement médical aux fins d'examen. Et comme c'était aussi le cas en 2008, la *consommation de substance* n'était pas liée à la probabilité qu'un sujet fasse l'objet d'un examen. En fait, les examens médicaux étaient plus courants quand la

³⁰ $\chi^2 = 2,82, nu = 3, p = 0,420$

³¹ $\chi^2 = 4,06, nu = 2, p = 0,132$

consommation de substances n'était pas en cause (même si la différence n'est pas importante).

En ce qui a trait au *sexe du sujet*, la fréquence à laquelle les femmes ont été amenées dans un établissement pour faire l'objet d'un examen médical a toujours été plus élevée (toutes proportions gardées) que lorsque le sujet était un homme. Dans le passé, l'ampleur de cette différence n'était pas significative. Cela a changé cependant en 2009, puisque les femmes étaient beaucoup plus susceptibles de faire l'objet d'un examen que les hommes. L'âge du sujet était aussi une variable explicative importante de la réalisation d'examen médicaux. Le tableau 19 révèle une tendance semblable. Comme on a pu le constater pour les statistiques liées à l'utilisation de l'AI, on a observé une augmentation marquée chez les sujets âgés de 40 ans et plus ainsi qu'une augmentation chez ceux âgés de 50 ans et plus.

Tableau 19 : Examen médical selon l'âge du sujet ³²			
Âge du sujet	Examen médical		Total
	Non	Oui	
Moins de 20 ans	13 61,9 %	8 38,1 %	21
20 à 29 ans	57 64,8 %	31 35,2 %	88
30 à 39 ans	35 62,5 %	21 37,5 %	56
40 à 49 ans	30 47,6 %	33 52,4 %	63
50 ans et +	7 29,2 %	17 70,8 %	24
Total	142 56,3 %	110 43,7 %	252 100 %

Le tableau 20 classe les divers *types d'incidents* en fonction de la probabilité qu'ils donnent lieu à un examen médical. Les données liées aux cas des catégories *personnes suicidaires* et *santé mentale* sont remarquables. Les taux d'examen des sujets dans ces types de cas, plus de 80 %, sont plus du double de ceux liés à tous les autres types d'incidents, à l'exception des types d'incidents *exécution d'un mandat de perquisition*, dans seulement deux cas, et *armes (pas une arme à feu)*; l'écart est tout de même de plus de 20 %. En fait, les taux d'examen des *personnes suicidaires* et des personnes ayant des problèmes de *santé mentale* ainsi que le taux lorsque l'incident était du type *armes (pas une arme à feu)* étaient si élevés que les taux de tous les autres types d'incidents étaient inférieurs à la moyenne générale de 42,5 %.

Les tendances en matière de résultats des *divisions* sont très semblables, à certains égards, à celles décelées dans les analyses de l'utilisation de l'AI précédentes. Les divisions affichent des taux d'examen médicaux très différents, allant de 26,1 % dans

³² $\chi^2 = 12,85$, $nu = 4$, $p = 0,012$

la Division « F » (Saskatchewan) à 85,7 % dans la Division « B » (Terre-Neuve-et-Labrador). Comme la répartition des événements est extrêmement inégale (dans beaucoup de divisions, il y a peu de cas), il faut faire preuve de prudence au moment de tirer des conclusions définitives.

Ni le *modèle de Taser* ni le *nombre de cycles* ne semblent avoir un effet significatif sur la probabilité que le sujet fasse l'objet d'un examen médical. Chaque cycle subséquent de l'utilisation de l'AI a bel et bien augmenté la probabilité qu'on effectue un examen médical, mais le lien n'était pas significatif, parce qu'il y avait très peu de personnes dans la plupart des catégories.

Tableau 20 : Examen médical selon le type d'incident ³³			
	Examen médical		
Type d'incident	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
Exécution d'un mandat de perquisition	0 0 %	2 100 %	2
Personne suicidaire	3 14,3 %	18 85,7 %	21
Santé mentale	8 19 %	34 81 %	42
Armes (pas une arme à feu)	7 41,2 %	10 58,8 %	17
Dispute familiale	23 62,2 %	14 37,8 %	37
Exécution d'un mandat d'arrestation	5 62,5 %	3 37,5 %	8
Plainte au sujet des armes à feu	2 66,7 %	1 33,3 %	3
Patrouille générale – pas de plainte	2 66,7 %	1 33,3 %	3
Autre	25 73,5 %	9 26,5 %	34
Vol qualifié	3 75 %	1 25 %	4
Voies de fait (contexte non familial)	28 75,7 %	9 24,3 %	37
Causer du désordre	24 77,4 %	7 22,6 %	31
Conduite avec facultés affaiblies	13 92,9 %	1 7,1 %	14
Arrêt de la circulation	4 100 %	0 0 %	4
Introduction par effraction	2 100 %	0 0 %	2
Accompagnement de prisonnier	0 0 %	0 0 %	0
Total	149 57,5 %	110 42,5 %	259 100 %

³³ $\chi^2 = 72,36$, $nu = 15$, $p < 0,001$

DEUXIÈME SECTION : Descriptions sommaires

Dans la présente section, on présente des analyses quantitatives et qualitatives des descriptions sommaires des formules 3996 afin d'expliquer plus en détail les circonstances qui ont mené à l'utilisation de l'AI par la GRC en 2009. Comme dans le cadre des précédents rapports d'utilisation de l'AI, il faut souligner que la Commission tient pour acquis que les descriptions sommaires sont véridiques; aucune évaluation de la véracité des événements décrits par les membres n'a été effectuée, et la Commission n'a pas modifié l'évaluation qu'ont faite les membres du comportement des sujets.

Catégories de description des circonstances

Afin de mieux comprendre la nature de l'utilisation de l'AI par la GRC, il est nécessaire d'analyser la diversité des circonstances qui pourraient entourer une situation où une AI est utilisée. En l'occurrence, aucune hypothèse n'a été émise concernant ce que les membres pensaient du comportement que présentait le sujet au moment de l'incident; l'analyse porte plutôt sur les descriptions sommaires qui ont été fournies par les membres qui tentaient de raconter ce qui s'était passé. L'analyse du contenu visait à repérer et à examiner les comportements nuancés qui se produisent dans ces situations, et elle **ne devrait pas être mise en corrélation** avec les classifications du comportement des sujets du MIGI de la GRC.

Le but de la présente section est de fournir de l'information plus détaillée au sujet des contextes et des facteurs circonstanciels qui ont donné lieu à l'utilisation de l'AI. On a utilisé des techniques de codification qualitative afin de créer dix (10) grandes catégories de circonstances qui entourent l'utilisation de l'AI. Bien que certains termes utilisés pour décrire les circonstances entourant l'utilisation de l'AI puissent ressembler à ceux utilisés dans les classifications du comportement des sujets de la GRC, ils ne sont pas corrélatifs. Les objectifs de l'analyse du contenu étaient les suivants :

- classer par catégorie et de façon qualitative les circonstances où les membres se sont retrouvés et déterminer quels sous-ensembles de comportements doivent être divisés davantage;
- mieux comprendre quels facteurs situationnels (ou circonstanciels) peuvent avoir un effet sur un membre au moment où il détermine la classification du comportement d'un sujet;
- tenter de déterminer la nature de la situation dans laquelle les membres se sont trouvés, et lui attribuer une catégorie, ce qui est beaucoup plus nuancé que les grandes catégories principales des classifications du comportement des sujets.

En effectuant cette analyse du contenu, la Commission n'a pas l'intention de classer de façon indépendante ni d'authentifier une classification du comportement d'un sujet mentionnée par un membre; l'objectif est d'analyser les circonstances et de les classer par catégorie de sorte qu'on puisse les évaluer pleinement.

Sujet combatif

Les circonstances ayant le plus souvent mené à la production d'un rapport sur l'utilisation de l'AI sont celles où les sujets étaient *combatifs*. Comme dans la plupart des catégories de circonstances, la définition de l'adjectif *combatif* est assez sommaire. En général, *combatif* désigne les sujets qui se battent contre des membres ou qui tentent de toute autre façon de blesser des membres, par exemple en leur donnant des coups de pied ou en brandissant des armes devant eux. Contrairement à l'usage courant dans les rapports, les sujets *combatifs* ne comprennent pas les sujets qui semblent sur le point de devenir combatifs. Puisqu'on pourrait faire valoir qu'il s'agit de situations différentes sur le plan qualitatif, ces circonstances se sont vu attribuer une catégorie de circonstances distincte, nommée *signes de menace*. L'explication de cette dernière catégorie se trouve ci-dessous.

Sujet résistant activement

La deuxième catégorie la plus courante est étroitement liée à celle du sujet *combatif*; il s'agit du sujet *résistant activement*. Les circonstances où le sujet *résiste activement* se distinguent de celles où le sujet est *combatif* par le niveau des contacts physiques et les intentions hostiles affichées par le sujet. Dans les circonstances où les sujets *résistent activement*, ceux-ci ne tentent pas de frapper les membres, ils résistent plutôt physiquement aux agents de police qui tentent de les maîtriser. L'exemple le plus fréquent de *résistance active* est lorsque les sujets serrent leurs bras contre (ou sous) leur corps de manière à entraver les tentatives des membres de leur passer les menottes ou de procéder à leur arrestation. Le fait de s'agripper ou de se retenir pour ne pas entrer dans une voiture de police serait un autre exemple de *résistance active*. Il est à noter que le sujet devait avoir *fait quelque chose* afin que son comportement soit considéré comme résistant. La *résistance passive* et le *refus d'obtempérer* sont décrits un peu plus loin.

Signes de menace

Des trois principales catégories de circonstances, les *signes de menace* font peut-être partie de la catégorie dont la définition est la plus ambiguë. Simplement, il existe un certain nombre de comportements que les membres reconnaissent comme étant précurseurs d'un comportement plus agressif. Cependant, le sujet n'a encore rien fait; il montre plutôt des signes qu'il est sur le point de faire quelque chose. Les *signes de menace* comprennent, entre autres, l'adoption d'une position agressive ou de boxeur, le fait de fixer intensément du regard, le fait de serrer et de desserrer les poings et l'augmentation de la tension du corps qui est remarquable. Dans un grand nombre de cas, les *signes de menace* ont été exacerbés par le fait que le sujet *se rapprochait*. Autrement dit, ces comportements étaient perçus comme étant plus inquiétants lorsque le sujet commençait à se déplacer en direction du membre. Tel qu'il a déjà été noté, les membres ont régulièrement décrit les sujets affichant des *signes de menace* comme étant *combatifs*. Toutefois, afin de maintenir l'intégrité de la catégorie des comportements *combatifs*, les *signes de menace* ont été traités séparément.

Refus d'obtempérer

À première vue, le *refus d'obtempérer* semblerait être la plus inoffensive des catégories de circonstances. Comme le nom le suppose, le *refus d'obtempérer* désigne les circonstances où les sujets n'étaient pas coopératifs, particulièrement en ce qui concerne le fait de suivre les instructions du membre. Cependant, la plupart des cas de *refus d'obtempérer* n'étaient pas clairement définis. En fait, plus de 90 % des cas où le sujet *refusait d'obtempérer* comprenaient des *circonstances additionnelles* qui montraient le *refus d'obtempérer* sous un jour très différent et beaucoup plus grave.

Des exemples de *circonstances additionnelles* comprennent les situations où les sujets ont refusé de montrer leurs mains, se sont cachés ou ont fait des mouvements rapides ou inattendus, ainsi que les situations où la présence d'armes a été notée. Le plus souvent, ce n'était pas tant le manque de coopération que le manque de coopération associé à un certain facteur aggravant qui a entraîné l'utilisation d'une AI. Dans son *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*, la Commission a déclaré qu'il pourrait être utile que les membres évitent de classer des situations complexes comme étant des cas de refus d'obtempérer et qu'ils les définissent plutôt en fonction de la menace plus générale. En 2009, les membres semblent avoir suivi cette recommandation dans leurs descriptions.

Même si la circonstance *sujet combatif* est le type d'événement le plus courant, la proportion de cas classés dans cette catégorie est beaucoup plus faible qu'en 2008. À l'opposé, le nombre de cas de *refus d'obtempérer* a augmenté. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, cette migration peut aider à expliquer la diminution des taux d'utilisation de l'AI en 2009. Les niveaux de *résistance active* et de *signes de menace* sont à peu près identiques aux niveaux de 2008.

Sujet en fuite, sujet suicidaire et sujet armé

Outre les grandes catégories définies ci-dessus, il y avait trois autres modèles comportementaux qui, ensemble, comptaient pour environ le quart des incidents liés à l'utilisation de l'AI. Le premier modèle comprend les sujets qui sont *en fuite* ou qui tentent de s'enfuir. Un sous-ensemble intéressant des cas de *fuite* comprenait ce qu'on a appelé les incidents « post-fuite ». Dans ces cas-là, des membres avaient rattrapé des suspects qui s'étaient enfuis. L'AI était déjà dégainée en raison de la poursuite ou à titre de précaution jusqu'à ce qu'on soit assuré des intentions du suspect. L'analyse révèle une importante hausse du nombre de *tentatives de fuite* (7,8 % comparativement à 28,3 %), et une diminution du nombre d'incidents *post-fuite* (20 % comparativement à 13 %). Deuxièmement, les AI ont régulièrement eu un rôle à jouer dans le cadre d'appels liés à des suspects *suicidaires*. Les interventions liées à ces appels étaient souvent compliquées en raison de l'état émotionnel agité du sujet et du fait qu'il y avait habituellement des armes (surtout des couteaux) en cause. En 2009, on a observé une importante augmentation du nombre de cas où les sujets étaient suicidaires. Enfin, il y a une catégorie spéciale, celle des cas où le sujet était *armé*. Lors de ces incidents, on avait tendance à utiliser l'AI comme moyen d'entrer de façon sécuritaire, c'est-à-dire que les membres arrivaient à un endroit en sachant que le sujet était (ou était fort probablement) en possession d'une arme. Dans ces cas, l'AI était dégainée avant

l'interaction avec le sujet. Le nombre de sujets qui avaient des *armes visibles* n'a pas changé de 2008 à 2009, mais il y a eu une diminution très importante du nombre de cas où les sujets avaient *possiblement* une arme en 2009. L'autre type d'appel relatif à des *armes* suivait un scénario tout aussi prévisible; c'est-à-dire que les membres arrivaient sur les lieux pour trouver un suspect qui rendait son arme, et on sortait l'AI avant d'entrer en contact avec le sujet. Il est important de noter que, lors des incidents où le sujet était *armé*, il y avait souvent la présence d'une force dominante pouvant être mortelle³⁴.

Tactique

Dans le présent rapport, on a ajouté une nouvelle catégorie : entrée ou approche tactique. Le terme *tactique* renvoie aux situations où l'AI a été dégainée à titre préventif avant d'entrer dans une résidence, un autre type d'immeuble ou d'arriver sur les lieux. Dans un cas *tactique* typique, les membres doivent se rendre dans un endroit où le sujet a, selon les renseignements disponibles, commis une infraction grave ou violente (souvent, des voies de fait ou de la violence conjugale) ou menace de le faire (habituellement avec une arme). À la lumière de leur évaluation de la situation, les membres ont dégainé l'AI avant d'affronter le sujet. La plupart de ces cas ont aussi été accompagnés de la présence d'une force dominante pouvant être mortelle. Il y a eu peu de cas d'utilisation *tactique* en 2008, raison pour laquelle ils ont été classés dans la catégorie *autre*. Cependant, en 2009, le nombre d'événements d'utilisation *tactique* était suffisamment important pour entraîner une augmentation étonnamment forte du nombre de cas dans la catégorie *autre*. Par conséquent, ces cas ont maintenant leur propre catégorie.

Catégories résiduelles

En plus de ces huit principales catégories, on a cerné trois catégories résiduelles. La première, *autres circonstances*, désignait généralement les appels « en cours » non liés à des armes et concernant des infractions comme des voies de fait ou des introductions par effraction. L'appel le plus courant de ce type était dû à une bagarre en cours. La catégorie *divers* désigne évidemment un vaste éventail de comportements qui n'ont pu être classés dans les autres catégories. Enfin, 30 rapports d'utilisation de l'AI ne contenaient pas suffisamment d'information pour qu'on leur attribue adéquatement une catégorie de circonstances.

Analyses bidimensionnelles

Le déploiement d'une AI constitue l'un des principaux problèmes cernés dans le présent rapport jusqu'ici. Le tableau 21 indique clairement que les taux d'utilisation varient beaucoup selon le type de circonstances. Comme on s'y attendait, les incidents dans le cadre desquels le sujet était *combatif* étaient de loin les plus susceptibles d'entraîner l'utilisation de l'AI. Par contre, les signes de menace ont seulement entraîné l'utilisation de l'AI dans moins d'un cas sur cinq. Par conséquent, les membres étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser l'AI comme moyen de dissuasion dans les circonstances où on a observé des *signes de menace* et où le sujet n'était pas devenu plus agressif ou

³⁴ Un autre membre présent avec une arme à feu.

physiquement violent. Il en va de même pour les cas où le sujet était *armé*, même si, dans ces cas, il est difficile d'évaluer l'effet préventif de l'AI, du fait que bon nombre de ces situations comprenaient simultanément la présence d'une force dominante pouvant être mortelle.

Circonstances	Utilisation de l'AI		Total
	Non	Oui	
Sujet combattif	44 28,9 %	108 71,1 %	152
Sujet résistant activement	53 51 %	51 49 %	104
Signes de menace	56 81,2 %	13 18,8 %	69
Sujet en fuite	25 54,3 %	21 45,7 %	46
Sujet suicidaire	38 55,1 %	31 44,9 %	69
Refus d'obtempérer	64 73,6 %	23 26,4 %	87
Sujet armé	48 84,2 %	9 15,8 %	57
Tactique	21 100 %	0 0 %	21
Autres circonstances	6 85,7 %	1 14,3 %	7
Total	355 58 %	257 42 %	612 100 %

Les taux d'utilisation de l'AI dans les cas où le sujet était *suicidaire*, *en fuite* ou *résistant activement* étaient très semblables. En fait, la tendance relativement à l'utilisation de l'AI dans les cas où les sujets étaient *suicidaires* était plutôt constante, c'est-à-dire qu'on utilisait habituellement l'AI : a) pour désarmer un sujet qui avait commencé à s'automutiler; b) dans les cas où de longues périodes de négociations infructueuses avaient convaincu les membres que le sujet était déterminé à se faire du mal et qu'il n'y avait aucun autre moyen de clore la situation de façon acceptable. Les circonstances entourant l'utilisation de l'AI dans les deux autres types de cas (*fuite* et *résistant activement*) semblent être plus ponctuelles. La mention de facteurs relatifs au processus décisionnel était en grande partie absente de les rapports. Des événements apparemment semblables ont souvent entraîné des résultats différents en ce qui a trait à l'utilisation de l'AI. Toutefois, selon l'information disponible dans les descriptions, la Commission a déterminé qu'il était très difficile de déterminer pourquoi certains cas de fuite ou de résistance active ont entraîné l'utilisation de l'AI alors que d'autres pas.

Les décisions *tactiques* des membres ne se sont pas soldées par le déploiement de l'AI. Cela est dû à la façon dont les descriptions sont codées. En effet, le comportement du sujet est classé selon l'élément qui a entraîné le résultat final. Si les membres ont dégainé l'AI pour des raisons tactiques, et que le cas s'est réglé sans l'utilisation de l'AI, il fallait classer ce cas dans la catégorie des utilisations *tactiques*. Cependant, si, au

³⁵ $\chi^2 = 112,61$, $nu = 8$, $p < 0,001$

départ, les membres ont adopté une approche tactique, mais que le comportement du sujet les a obligés à utiliser l'AI, l'incident était classé dans la catégorie du comportement en question (c.-à-d. *sujet combattif* ou *sujet résistant activement*). À titre d'exemple, si le sujet a résisté activement à son arrestation après l'arrivée sur les lieux des membres, à un point tel que les membres ont dû utiliser l'AI en mode *paralysant*, ce cas a été classé dans la catégorie *sujet résistant activement*. Encore une fois, ce n'est pas nécessairement le comportement pour lequel le ou les membres sont arrivés sur les lieux, mais plutôt le comportement du sujet qui a mené au résultat final dont il faut principalement tenir compte pour classer les cas. Par conséquent, on pourrait dire que, par définition, les cas d'utilisation *tactique* ne se donnent pas lieu à l'utilisation de l'AI. Cependant, il est important de souligner de tels processus décisionnels.

Les analyses du mode de déploiement particulier ont jeté davantage de lumière sur l'utilisation de l'AI. Le tableau 22 est fait pour être lu de haut en bas, par mode de déploiement. Rien ne prouve que le mode *paralysant* a été utilisé de façon abusive. L'utilisation du mode *paralysant* seulement était très rare sauf dans les contextes où le sujet était *combattif* ou *résistant activement*. Cette constatation correspond au point de vue selon lequel le mode *paralysant* peut être plus efficace tactiquement dans le cadre de combats rapprochés. L'utilisation la plus courante des sondes était également liée aux sujets *combattifs*, mais la répartition des utilisations de la sonde dans tous les contextes était beaucoup plus uniforme. Cela montre que moins de 10 % des applications de la sonde l'ont été en réaction à une *résistance active*. Afin d'utiliser adéquatement les sondes dans les cas où le sujet était *combattif* ou *résistant activement*, les membres devaient normalement se repositionner. Lorsqu'ils n'étaient pas en mesure de le faire, le mode *paralysant* était le seul choix qui restait.

	Mode sonde seulement		Mode <i>paralysant</i> seulement		Mode sonde et mode <i>paralysant</i>	
	N (133)	%	N (93)	%	N (31)	%
Circonstances						
Sujet combattif	37	27,8 %	57	61,3 %	14	45,2 %
Sujet résistant activement	12	9 %	32	34,4 %	7	22,6 %
Signes de menace	11	8,3 %	1	1,1 %	1	3,2 %
Sujet en fuite	14	10,5 %	1	1,1 %	6	19,4 %
Sujet suicidaire	29	21,8 %	1	1,1 %	1	3,2 %
Refus d'obtempérer	20	15 %	1	1,1 %	2	6,5 %
Sujet armé	9	6,8 %	0	0 %	0	0 %
Autres circonstances	1	0,8 %	0	0 %	0	0 %

S'il y a une préoccupation, elle est liée à l'utilisation des sondes sur des sujets *suicidaires*. Ces cas représentent plus de 20 % de toutes les utilisations de l'AI en mode *sonde*. Ce qui est encore plus troublant, c'est le fait que les descriptions semblent donner l'impression qu'il est normal d'utiliser l'AI lorsque les sujets sont *suicidaires*. Il ne fait aucun doute que ces cas posent des problèmes sur le plan opérationnel pour la police, parce que, la plupart du temps, les sujets réfléchissent et se comportent de

façon irrationnelle. Il s'agit de cas compliqués, de plus, parce qu'il y a presque toujours présence d'armes. Cependant, il y a tout de même de nombreux exemples où l'AI en mode *sonde* a été utilisée comme première intervention. Malgré les difficultés évidentes liées à la gestion des sujets *suicidaires*, la Commission est préoccupée par le fait que l'utilisation de l'AI semble devenue l'intervention « par défaut » des membres de la GRC qui en portent une. Cependant, cette préoccupation fera l'objet d'analyses plus poussées.

Quand l'AI a été déployée, les sujets combattifs ou résistants activement étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une utilisation de l'AI en mode *paralysant*. Dans les autres cas, pour des raisons pratiques, c'est le mode *sonde* qui était le plus fréquemment déployé. Cela est particulièrement le cas lorsque les membres n'étaient pas en mesure de rattraper les sujets (p. ex., fuite) ou quand une prudence tactique exigeait des membres qu'ils gardent la plus grande distance possible (p. ex., sujets armés, sujets suicidaires possédant des armes ou sujets affichant des signes de menace).

Dans les tableaux 23 et 24, on analyse en outre l'étendue possible des blessures découlant de l'utilisation de l'AI. En ce qui a trait au mode de déploiement, la proportion de cas où on a utilisé le mode *paralysant* et où le sujet a dû subir un examen médical correspondait fidèlement à la proportion générale de cas où on a utilisé le mode *paralysant*. Par contre, le modèle d'utilisation en mode *sonde* dans les cas où le sujet a dû subir un examen médical était différent du modèle général. Le plus remarquable est le fait que les incidents liés à l'utilisation de l'arme à impulsions en mode *sonde* et où les sujets étaient *combattifs* ou *tentaient de fuir* étaient, en comparaison, moins susceptibles de se solder par un examen médical pour le sujet. Cependant, les incidents liés à l'utilisation du mode *sonde* où les sujets étaient *suicidaires* étaient beaucoup plus susceptibles de se solder par un examen médical du sujet. Il est important de noter que certains des sujets suicidaires ont été amenés dans un hôpital aux fins d'examen non pas en raison de blessures occasionnées par les sondes, mais parce qu'ils avaient activement tenté de se blesser avant l'utilisation de l'AI.

Tableau 23 : Mode de déploiement de l'AI par circonstances décrites – Cas où il y a eu examen médical³⁶

	Mode sonde seulement		Mode paralysant seulement		Mode sonde et mode paralysant	
	N (63)	%	N (26)	%	N (16)	%
Circonstances						
Sujet combattif	13	20,6 %	12	46,2 %	8	50 %
Sujet résistant activement	6	9,5 %	13	50 %	4	25 %
Signes de menace	3	4,8 %	0	0 %	0	0 %
Sujet en fuite	0	0 %	0	0 %	3	18,8 %
Sujet suicidaire	21	33,3 %	1	3,8 %	1	6,3 %
Refus d'obtempérer	13	20,6 %	0	0 %	0	0 %
Sujet armé	7	11,1 %	0	0 %	0	0 %
Autres circonstances	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Tableau 24 : Circonstances décrites par mode de déploiement de l'AI – Cas où il y a eu examen médical³⁷

	Mode sonde seulement		Mode paralysant seulement		Mode sonde et mode paralysant	
	N (63)	%	N (26)	%	N (16)	%
Circonstances						
Sujet combattif	13	39,4 %	12	36,4 %	8	24,2 %
Sujet résistant activement	6	26,1 %	13	56,5 %	4	17,4 %
Signes de menace	3	100 %	0	0 %	0	0 %
Sujet en fuite	0	0 %	0	0 %	3	100 %
Sujet suicidaire	21	91,3 %	1	4,3 %	1	4,3 %
Refus d'obtempérer	13	100 %	0	0 %	0	0 %
Armes	7	100 %	0	0 %	0	0 %
Autres circonstances	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Le dernier tableau (tableau 25) de la présente section révèle le lien entre le type d'incident et les circonstances décrites et montre que les raisons de l'utilisation de l'AI, telles que représentées dans les descriptions des circonstances, variaient selon le type d'incident. Dans plusieurs types d'incidents, comme les *disputes familiales* et les *voies de fait* (contexte non familial), la *conduite avec facultés affaiblies* et *causer du désordre*, la majorité des utilisations de l'AI ont été provoquées par un comportement *combattif* ou un comportement de *résistance active*. Toutefois, malgré ces similitudes, la dynamique situationnelle comportait parfois des différences subtiles mais évidentes. Par exemple, le comportement *combattif* était le plus susceptible de se changer en violence contre les agents de police dans les cas de *voies de fait (contexte non familial)*. En d'autres mots, les cas de voies de fait sont des interactions à risque élevé pour la police puisque les sujets qui étaient « victimes » devenaient souvent les « agresseurs » et attaquaient les membres de la GRC.

³⁶ Ce tableau, qui se lit de haut en bas, a pour objet le mode de déploiement.

³⁷ Ce tableau, qui se lit de gauche à droite, a pour objet les circonstances décrites.

En ce qui concerne les autres types d'incidents, plus particulièrement ceux dans le cadre desquels le sujet était *armé* ou ceux qui concernaient des sujets aux prises avec des problèmes de *santé mentale* ou des *sujets suicidaires*, les descriptions des circonstances étaient très différentes. Il est clair que, dans les cas où le sujet était armé, la dynamique était telle qu'on utilisait habituellement l'AI avant que le sujet ne devienne combatif ou même résistant activement. Ensemble, les catégories générales de comportements (*sujet combatif*, *sujet résistant activement* et *signes de menace*) représentent moins du quart des incidents où il y avait présence d'armes. À l'inverse, dans environ 30 % de ces cas, c'est la présence de l'arme elle-même, et non un autre élément comportemental, qui a donné lieu à l'utilisation de l'AI.

La situation est plus complexe en ce qui a trait aux sujets ayant des problèmes de santé mentale et aux sujets suicidaires, dont on a rassemblé les cas dans le cadre du présent rapport. Il était très rare que les sujets suicidaires soient combattifs et résistent activement. Au contraire, dans 60 % des cas, le « fait » que la personne soit suicidaire semblait la principale préoccupation. Et, même si le comportement combatif ou résistant activement était plus évident chez les sujets ayant des problèmes de santé mentale, les préoccupations liées à l'état de santé mentale des sujets étaient tout aussi importantes. Bien sûr, la complication vient de la présence d'armes qui est connexe à la situation en cause. À nouveau, il semble que la combinaison du manque apparent de rationalité des sujets et de la présence d'armes poussaient les membres à déployer l'AI. Il importe de noter que, dans certains cas analysés où le sujet avait des problèmes de santé mentale, l'AI a en fait exacerbé la situation, car les sujets désorientés luttèrent pour comprendre ce qui arrivait.

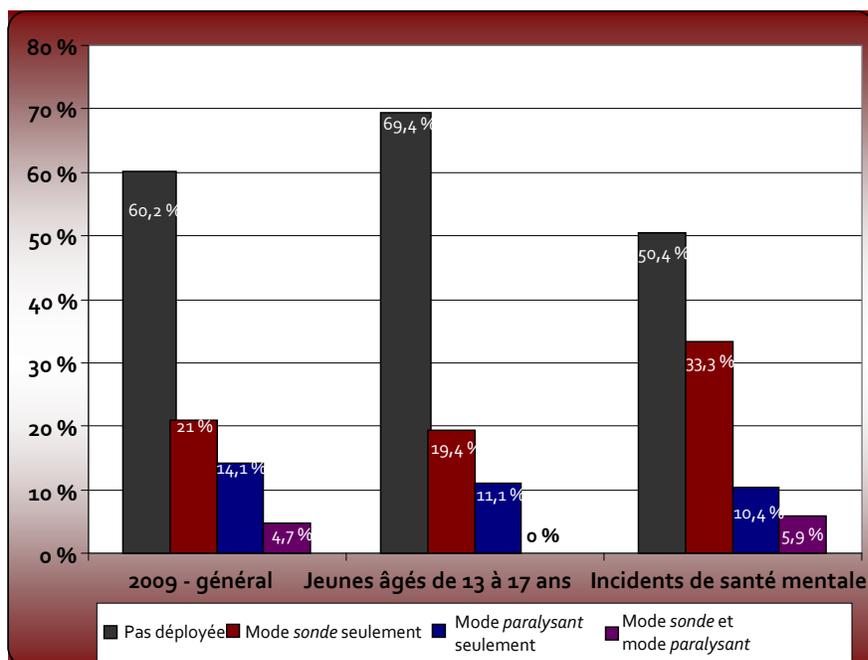
Tableau 25 : Circonstances décrites par type d'incident : Utilisation de l'AI

Type d'incident	Circonstances décrites								Total
	<i>Sujet combattif</i>	<i>Sujet résistant activement</i>	<i>Signes de menace</i>	<i>Sujet en fuite</i>	<i>Sujet suicidaire</i>	<i>Refus d'obtempérer</i>	<i>Sujet armé</i>	<i>Tactique</i>	
Exécution d'un mandat d'arrestation	4 22,2 %	4 22,2 %	3 16,7 %	2 11,1 %	1 5,6 %	2 11,1 %	2 11,1 %	0 0 %	18
Voies de fait (contexte non familial)	39 38,6 %	12 11,9 %	16 15,8 %	7 6,9 %	4 4 %	8 7,9 %	10 9,9 %	5 5 %	101
Causer du désordre	31 34,1 %	27 29,7 %	18 19,8 %	3 3,3 %	1 1,1 %	9 9,9 %	1 1,1 %	1 1,1 %	91
Dispute familiale	21 26,3 %	21 26,3 %	10 12,5 %	1 1,3 %	1 1,3 %	11 13,8 %	12 15 %	3 3,8 %	80
Plainte au sujet des armes à feu	0 0 %	0 0 %	1 10 %	2 20 %	1 10 %	5 50 %	1 10 %	0 0 %	10
Conduite avec facultés affaiblies	13 56,5 %	3 13 %	1 4,3 %	3 13 %	0 0 %	3 13 %	0 0 %	0 0 %	23
Santé mentale	14 17,3 %	13 16 %	4 4,9 %	1 1,2 %	29 35,8 %	12 14,8 %	8 9,9 %	0 0 %	81
Personne suicidaire	3 7,7 %	2 5,1 %	1 2,6 %	0 0 %	24 61,5 %	4 10,3 %	5 12,8 %	0 0 %	39
Arrêt de la circulation	1 8,3 %	2 16,7 %	0 0 %	6 50 %	0 0 %	3 25 %	0 0 %	0 0 %	12
Armes (pas une arme à feu)	6 12 %	3 6 %	2 4 %	3 6 %	8 16 %	10 20 %	14 28 %	4 8 %	50
Autre	16 20,8 %	12 15,6 %	11 14,3 %	14 18,2 %	0 0 %	17 22,1 %	3 3,9 %	4 5,2 %	77

TROISIÈME SECTION : Populations à risque

Afin d'examiner les taux d'utilisation de l'AI et de dégager les éléments préoccupants, la Commission analyse séparément deux groupes de sujets. Le premier est celui des jeunes, soit des sujets âgés de 13 à 17 ans, et le second, celui des sujets qui, dans les rapports, ont été qualifiés de personnes présentant des problèmes de santé mentale ou un comportement suicidaire. La présente section du rapport fournit des statistiques descriptives, afin de mieux comprendre le genre de situations dans lesquelles se retrouvent ces groupes.

Graphique 3 : Mode de déploiement selon les populations à risque



*Jeunes âgés de 13 à 17 ans*³⁸

La Commission reste préoccupée par les rapports d'utilisation de l'AI à l'endroit de jeunes. Cependant, la proportion de rapports de l'utilisation de l'AI impliquant des jeunes a diminué très légèrement en 2009. Le taux de 5,17 % équivaut à la moyenne pour toute la période, qui est 5,18 % (voir le tableau 32). Les chiffres liés à l'utilisation de l'AI ont augmenté légèrement, mais le niveau est encore inférieur à la moyenne antérieure. En général, on peut conclure raisonnablement que les niveaux d'utilisation de l'AI contre ce groupe d'âge sont les mêmes qu'en 2008.

À la lumière des données incluses dans la base de données de l'AI de la GRC, la Commission a pu dresser le profil général des jeunes qui ont fait l'objet d'une utilisation de l'AI : le sujet était plus susceptible d'être un homme, âgé de 17 ans, qui était armé, habituellement d'un couteau. En outre, s'il avait consommé une substance, il s'agissait probablement d'alcool. L'incident s'est produit généralement entre 20 h et minuit, et deux membres sont intervenus dans un incident défini comme étant des « voies de fait (contexte non familial) ».

En raison du nombre relativement peu élevé de cas associés à des jeunes, on doit faire preuve de circonspection pour interpréter ne serait-ce que des résultats descriptifs. Cependant, on révèle plusieurs différences notables entre les « cas portant sur des jeunes sujets » et les résultats généraux. Par exemple, comparativement aux données d'ensemble, la proportion de rapports provenait, toutes proportions gardées, plus souvent de la Division « E » (44,4 % pour les jeunes, comparativement à 36,1 % pour l'ensemble) et, toujours toutes proportions gardées, beaucoup moins de la Division « K » (8,3 % comparativement à 19,4 % pour l'ensemble). Le tableau 26 révèle aussi que les jeunes étaient plus susceptibles d'être impliqués dans des incidents liés à des voies de fait (contexte non familial). Selon le tableau 27, les rapports sur les jeunes étaient beaucoup moins susceptibles de faire état de la consommation de substances (50 % comparativement à 80,2 %) et beaucoup plus susceptibles de mentionner la présence d'armes (66,7 % comparativement à 48,2 %).

Afin de mettre en contexte le déploiement de l'AI à l'endroit de jeunes, la Commission a tenté d'examiner les circonstances entourant de telles utilisations. Il convient de signaler que la Commission ne tente pas de déterminer si le recours à la force était approprié. Sa tâche est plutôt de transmettre les renseignements sur les interactions avec ces jeunes, tels qu'ils ont été fournis par les membres, et qui ont eu une influence

³⁸ La Commission a demandé à la GRC de lui fournir des renseignements supplémentaires précis sur les 36 cas cernés d'utilisation de l'AI à l'endroit de jeunes en 2009. La GRC a fourni des justifications détaillées ainsi que des statistiques plus précises concernant le comportement des sujets et les tendances en matière d'utilisation de l'AI liées à ce groupe. La Commission a examiné les renseignements supplémentaires et remarque que la GRC a consigné avec davantage de précision l'utilisation de l'AI liée à ce groupe en particulier et, sur le plan des instructions permanentes, effectuée un examen plus approfondi de tous les rapports indiquant qu'une AI est utilisée contre des jeunes (y compris les mesures suivantes : communiquer avec le membre de la GRC qui a présenté le rapport pour obtenir des renseignements supplémentaires et réaliser un examen au niveau des divisions). La Commission continuera à surveiller étroitement le déploiement de l'AI contre des jeunes.

sur l'évaluation par les membres de la situation. Voici quelques exemples³⁹ de déploiement de l'AI et des situations auxquelles les membres ont été confrontés :

1. La circonstance la plus susceptible de mener à l'utilisation d'une AI lorsque des jeunes étaient en cause était liée à la présence d'armes (huit cas). Les armes étaient habituellement non meurtrières (bâtons de hockey, roches), mais ce n'était pas toujours le cas. Dans l'unique cas où il y avait présence d'arme qui a mené à l'utilisation de l'AI, l'arme était un couteau :

[traduction] Le gendarme observait un sujet agité en état d'ébriété dont on savait qu'il portait un couteau et qu'il savait l'utiliser. Le gendarme a dégainé son AI et a pointé le laser au centre du corps du suspect pour ensuite lui dire de se coucher à plat ventre. Le suspect a ensuite sorti un couteau. Le gendarme a actionné l'AI, et les sondes ont frappé le corps du sujet : une, le haut du thorax et l'autre le bas de l'abdomen. Le cycle a été appliqué pendant cinq secondes. Le suspect a laissé tomber le couteau et est tombé sur le sol. Le suspect s'est alors conformé aux directives du gendarme.

Dans trois cas, l'arme n'était pas visible, mais les membres croyaient que le sujet en avait une en sa possession à la lumière des renseignements qui leur avaient été fournis.

2. La catégorie des comportements des jeunes qui arrive en deuxième place en raison du nombre d'occurrences est la *résistance active* (cinq cas). Les circonstances entourant ces cas varient beaucoup. Dans un cas, le sujet semblait se préparer à attaquer :

[traduction] Les membres ont été appelés au Centre de jeunes [...] pour intervenir auprès d'une personne très violente qui affirmait être prête à se battre avec quiconque entrerait dans sa cellule. Le sujet avait passé la fin de semaine dans une cellule de la GRC parce qu'il avait attaqué un intervenant correctionnel. Les membres se sont présentés, et le sujet était barricadé dans sa cellule et avait répandu de l'eau partout. Quand les membres ont observé le sujet, ils ont tout de suite vu qu'il résistait activement et qu'il s'apprêtait à devenir combatif. Il s'était aussi automutilé, et on pouvait très bien voir d'importantes coupures aux deux poignets. Les membres ont annoncé au sujet qu'ils avaient en leur possession une AI, et ce dernier s'est conformé immédiatement aux directives, a tourné le dos aux membres et a mis les mains derrière le dos.

Dans un cas de *résistance active*, les membres ont déployé l'AI :

[traduction] Il y avait un certain nombre d'occupants dans la résidence, et on croyait qu'il y avait possiblement une arme de poing. Tous les occupants sont sortis à l'exception du sujet, qui restait dans l'entrée. Le sujet a été sorti de force par les membres de l'équipe chargée de l'arrestation, et il a commencé à se battre avec eux. Les membres l'ont mis au sol, où il a continué à se débattre. Le membre qui a écrit le rapport a vu un autre membre tenter de maîtriser le sujet par la tête et un autre, par ses pieds, mais personne ne réussissait à maîtriser le sujet. L'auteur du rapport était très préoccupé par l'environnement puisque la résidence n'avait pas été vérifiée et que tous les occupants n'avaient pas été mis hors d'état de nuire. Il croyait que, afin d'assurer la sécurité des

³⁹ Ces exemples ont été contrôlés par la GRC, entité responsable de ces questions pour le gouvernement, au regard de la protection des renseignements personnels. La Commission en a vérifié les versions contrôlées et non contrôlées et peut confirmer qu'ils reflètent avec exactitude le contenu des rapports.

agents, il fallait mettre fin rapidement à l'altercation et maîtriser de nouveau la situation. Il a retiré la cartouche de l'AI et l'a utilisée en mode paralysant en visant le dos du sujet très brièvement, pendant deux secondes. Le sujet commençait à se remettre à genoux quand l'arme a été activée; il est donc retombé au sol. À ce moment-là, l'AI n'était plus en contact, et l'altercation s'est poursuivie. L'auteur du rapport a utilisé à nouveau l'AI mais il a alors appuyé l'AI sur la main d'un autre membre, et c'est ce dernier qui a été brièvement touché. Ensuite, l'auteur du rapport a utilisé à nouveau l'arme sur le sujet pendant environ cinq secondes, et ce dernier a commencé à dire « vous m'électrocutez », puis il a immédiatement étiré les bras et il a obéi aux commandes des membres.

3. Il y a aussi cinq cas qui ont été classés dans la catégorie des problèmes de *santé mentale* (types d'incidents). L'AI a été déployée dans trois des cinq cas. À la lecture des descriptions sommaires, on constate que, dans les cas où il y a des problèmes de santé mentale, les sujets doivent se conformer immédiatement aux directives. S'ils ne le font pas, l'AI est très souvent déployée :

[traduction] Le sujet tenait la pointe d'un couteau à découper sur sa gorge et criait aux agents de ne pas s'approcher. Après que les tentatives de discussion avec le sujet ont échoué et qu'il a refusé de laisser tomber le couteau, les agents ont tenté à deux reprises d'utiliser le Taser. La première fois, les sondes sont passées à côté du sujet. La deuxième fois, une sonde a atteint le sujet. Après le deuxième déploiement, un autre avertissement a été donné au sujet pour l'informer qu'il allait être électrocuté s'il ne laissait pas tomber le couteau. Une troisième cartouche a été préparée. Pendant ce temps, le sujet a laissé tomber le couteau, et on a pu lui passer les menottes sans qu'il n'offre de résistance.

La probabilité que les jeunes fassent l'objet d'une utilisation de l'AI est moins élevée que pour l'ensemble des cas (30,5 % comparativement à 39,8 %). Peu importe le mode utilisé (*sonde* ou *paralysant*), les jeunes font très rarement l'objet de plus d'une utilisation de l'AI (un seul rapport sur 36). Selon les caractéristiques d'utilisation des cartouches, le plus souvent, il n'y avait aucun « impact de la sonde ». Cependant, ces données sont fondées sur seulement sept cartouches qui ont été utilisées.

Tableau 26 : Incident et caractéristiques environnementales : sujets âgés de 13 à 17 ans					
	<i>N</i> (36)	%		<i>N</i> (36)	%
Heure			Type d'incident		
Minuit à 4 h.	7	21,2 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	3	8,3 %
4 h à 8 h	1	3 %	Voies de fait (contexte non familial)	10	27,8 %
8 h à midi	4	12,1 %	Introduction par effraction	1	2,8 %
Midi à 16 h	4	12,1 %	Causer du désordre	3	8,3 %
16 h à 20 h	6	18,2 %	Bloc cellulaire	0	0 %
20 h à minuit	11	33,3 %	Dispute familiale	0	0 %
Non codé ⁴⁰	3		Plainte au sujet des armes à feu	1	2,8 %
Division			Patrouille générale – pas de plainte	0	0 %
Quartier général	0	0 %	Conduite avec facultés affaiblies	0	0 %
Région de la capitale nationale (A)	0	0 %	Santé mentale	5	13,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador (B)	0	0 %	Accompagnement de prisonnier	1	2,8 %
Québec (C)	0	0 %	Vol qualifié	0	0 %
Manitoba (D)	4	11,1 %	Exécution d'un mandat de perquisition	0	0 %
Colombie-Britannique (E)	16	44,4 %	Personne suicidaire	1	2,8 %
Saskatchewan (F)	7	19,4 %	Arrêt de la circulation	0	0 %
Territoires du Nord-Ouest (G)	0	0 %	Armes (pas une arme à feu)	5	13,9 %
Nouvelle-Écosse (H)	0	0 %	Autre	6	16,7 %
Nouveau-Brunswick (J)	3	8,3 %	Donnée manquante	0	0 %
Alberta (K)	3	8,3 %	Nombre de membres présents		
Île-du-Prince-Édouard (L)	0	0 %	1	9	25 %
Yukon (M)	0	0 %	2	16	44,4 %
Ontario (O)	0	0 %	3	3	8,3 %
Nunavut (V)	3	8,3 %	4	4	11,1 %
Donnée manquante	0	0 %	5	2	5,6 %
Conditions d'éclairage			6+	2	5,6 %
Mauvaise lumière artificielle	4	12,1 %	Moyenne	2,50	
Bonne lumière artificielle	10	30,3 %	Milieu		
Lumière du jour	11	33,3 %	Intérieur	15	45,5 %
Brunante	1	3 %	Extérieur	18	54,5 %

⁴⁰ Non codé signifie que la variable n'a pas été incluse dans les cas du projet pilote sur le CP/IA. Pour ces variables, il s'agit du pourcentage des cas valides (les 33 cas dans lesquels la question était posée).

Noirceur	7	21,2 %	Donnée manquante	0	0 %
Donnée manquante	0	0 %	Non codé	3	
Non codé	3				

Tableau 27 : Caractéristiques des sujets : sujets âgés de 13 à 17 ans⁴¹					
	<i>N</i> (36)	%		<i>N</i> (36)	%
Âge			Sexe		
13	1	2,8 %	Femme	3	8,3 %
14	2	5,6 %	Homme	33	91,7 %
15	4	11,1 %	Donnée manquante	0	0 %
16	13	36,1 %	Présence d'armes*		
17	16	44,4 %	Non	11	33,3 %
Donnée manquante	0	0 %	Oui	22	66,7 %
Consommation de substance			Type d'arme*†		
Non	18	50 %	Arme à feu, carabine ou fusil	1	3 %
Oui	18	50 %	Couteau	13	39,4 %
Type de Substance*†			Autre arme tranchante	1	3 %
Alcool	15	45,5 %	Projectile inerte	2	6,1 %
Cannabis	2	6,1 %	Matraque, massue, tige ou bâton	5	15,2 %
Cocaïne	0	0 %	Autre arme	5	15,2 %
Héroïne	0	0 %	Recours à une force mortelle évité*		
Amphétamines	2	6,1 %	Non	11	33,3 %
Médicaments (ordonnance)	0	0 %	Oui	22	66,7 %
Autre substance	0	0 %	Blessures évitées*		
			Non	5	15,2 %
			Oui	28	84,8 %

⁴¹ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 33 cas valides.

† Plus d'une réponse par rapport était possible.

Tableau 28 : Blessures et caractéristiques médicales : sujets âgés de 13 à 17 ans^{*42}					
	<i>N</i> (33)	%		<i>N</i> (33)	%
Description de la blessure			Photographies prises		
Pas de blessure	28	84,8 %	Non	31	93,9 %
Perforation/coupure	1	3 %	Oui	2	6,1 %
Brûlure	2	6,1 %	Examen médical		
Marques	1	3 %	Non	26	78,8 %
Rougeurs	0	0 %	Oui	7	21,2 %
Saignement	0	0 %	Proportion de cas – Utilisation de l'AI (N = 11)		
Contusions/hémorragie/ tuméfaction	0	0 %	Blessure décrite		
Douleurs thoraciques/ essoufflement	0	0 %	Non	6	54,5 %
Éraflures/irritation/ écorchures	0	0 %	Oui	5	45,5 %
Blessure après incident	1	3 %	Photographies prises		
Plaie/blessure non dévoilée	0	0 %	Non	9	81,8 %
Défécation/miction	0	0 %	Oui	2	18,2 %
Impossible de déterminer s'il y avait une blessure	0	0 %	Examen médical		
Décès	0	0 %	Non	7	63,6 %
			Oui	4	36,4 %

⁴² * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables.

Tableau 29 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans					
	N (33)	%		N (36)	%
Modèle de Taser*⁴³			Nombre de cartouches tirées		
X26 modèle 26000	29	87,9 %	0	29	80,6 %
M26 modèle 44000	4	12,1 %	1	6	16,7 %
Donnée manquante	0	0 %	2	1	2,8 %
Mode de déploiement			3	0	0 %
Non déployée	25	69,4 %	Nombre d'utilisations en mode <i>paralysant</i>		
Mode <i>sonde</i> seulement	7	19,4 %	0	32	88,9 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	4	11,1 %	1	4	11,1 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	0	0 %	2	0	0 %
Sujet informé de la présence de l'AI*			3	0	0 %
Non	3	9,1 %	4	0	0 %
Oui	30	90,9 %	5+	0	0 %

Tableau 30 : Mode de déploiement de l'AI en fonction des circonstances décrites : sujets âgés de 13 à 17 ans ⁴⁴						
	Non déployée		Mode <i>sonde</i> seulement		Mode <i>paralysant</i> seulement	
	N (21)	%	N (7)	%	N (2)	%
Circonstances						
Sujet combattif	2	9,5 %	0	0 %	1	50 %
Sujet résistant activement	4	19 %	0	0 %	1	50 %
Signes de menace	3	14,3 %	0	0 %	0	0 %
Sujet en fuite	2	9,5 %	1	14,3 %	0	0 %
Sujet suicidaire	2	9,5 %	3	42,9 %	0	0 %
Refus d'obtempérer	1	4,8 %	2	28,6 %	0	0 %
Sujet armé	7	33,3 %	1	14,3 %	0	0 %
Autres circonstances	0	0 %	0	0 %	0	0 %

⁴³ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 33 cas valides.

⁴⁴ Ce tableau, qui se lit de haut en bas, a pour objet le mode de déploiement.

Tableau 31 : Circonstances décrites en fonction du mode de déploiement de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans⁴⁵

	Non déployée		Mode <i>sonde</i> seulement		Mode <i>paralysant</i> seulement	
	N (21)	%	N (7)	%	N (2)	%
Circonstances						
Sujet combattif	2	66,7 %	0	0 %	1	33,3 %
Sujet résistant activement	4	80 %	0	0 %	1	20 %
Signes de menace	3	100 %	0	0 %	0	0 %
Sujet en fuite	2	66,7 %	1	33,3 %	0	0 %
Sujet suicidaire	2	40 %	3	60 %	0	0 %
Refus d'obtempérer	1	33,3 %	2	66,7 %	0	0 %
Sujet armé	7	87,5 %	1	12,5 %	0	0 %
Autres circonstances	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Tableau 32 : Rapports d'utilisation de l'AI par année : sujets âgés de 13 à 17 ans

Âge	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
13	0	0	0	0	0	4	3	1	8
14	0	0	0	0	5	5	4	2	16
15	0	1	4	5	11	8	11	4	44
16	1	5	5	17	19	25	20	13	105
17	0	4	6	18	36	34	25	16	139
Total 13-17	1	10	15	40	71	76	63	36	312
% du total	1,19 %	1,78 %	5,70 %	6,60 %	6,36 %	4,82 %	5,64 %	5,17 %	5,18 %

Tableau 33 : Déploiement de l'AI : sujets âgés de 13 à 17 ans

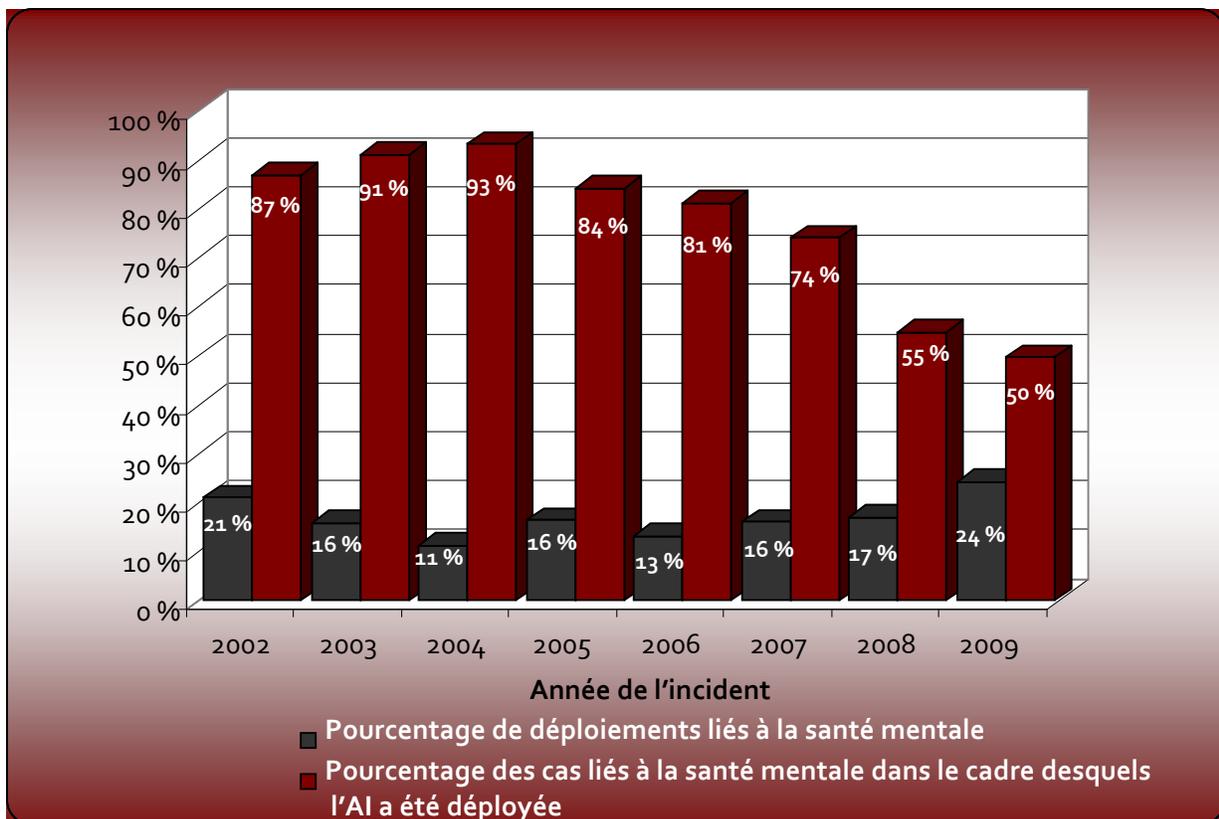
Âge	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
13	0	0	0	0	0	1	0	1	2
14	0	0	0	0	4	3	0	0	7
15	0	1	4	4	8	5	5	2	29
16	0	3	5	15	15	19	7	3	67
17	0	2	6	15	29	23	9	5	89
Total 13-17	0	6	15	34	56	51	21	11	194
% du total	0	1,21 %	6,28 %	6,67 %	6,31 %	4,51 %	3,71 %	3,97 %	4,66 %

⁴⁵ Ce tableau, qui se lit de gauche à droite, a pour objet les circonstances décrites.

Santé mentale/suicide

Dans la présente section, afin de faciliter l'analyse, les types d'incidents liés à l'état de santé mentale des sujets et aux sujets suicidaires ont été regroupés sous la rubrique *santé mentale*. Comme on peut le voir dans le tableau 38, la proportion de rapports d'utilisation de l'AI liés au thème de la santé mentale est constante depuis 2002. Tout comme c'est le cas des utilisations de l'AI en général, le pourcentage de cas liés à la santé mentale qui exigent le déploiement de l'AI a diminué rapidement depuis 2004. Cependant, en 2009, cette diminution est beaucoup plus faible lorsqu'il est question de santé mentale que dans l'ensemble des cas. Le taux d'utilisation de l'AI de 49,6 % dans les cas liés à la santé mentale est beaucoup plus élevé que pour les autres types de cas liés à la santé (39,2 %). Il est aussi préoccupant que le pourcentage de rapports d'utilisation de l'AI liés à la santé mentale a augmenté au cours des quatre dernières années. La hausse de 2009 est la plus importante croissance en un an, et le taux de près de 25 % est le plus élevé jamais enregistré. Le fait que, de tous les types d'incidents, c'est dans des cas liés à la santé mentale que l'AI a été déployée le plus souvent est aussi préoccupant.

Graphique 4 : Utilisation de l'AI dans le cadre d'incidents liés à la santé mentale⁴⁶



⁴⁶ Ce tableau présente des statistiques semblables et pourtant distinctes qui révèlent des tendances différentes. Dans un souci de clarté, nous les avons définies de la manière suivante. Pourcentage de déploiements lié à la santé mentale : sur l'ensemble des déploiements d'une AI, pourcentage de cas où interviennent des problèmes de santé mentale. Pourcentage des cas liés à la santé mentale dans le cadre desquels l'AI a été déployée : sur l'ensemble des cas liés à la santé mentale, pourcentage des cas où une AI a été utilisée.

Par conséquent, la préoccupation est qu'il n'y a aucune donnée probante selon laquelle les cas liés à la santé mentale présentent un risque plus élevé que les autres types d'incidents. La proportion de cas liés à la santé mentale dans le cadre desquels il y avait présence d'armes était beaucoup plus élevée que pour l'ensemble des cas. Cependant, comme cela a été mentionné précédemment, dans la majorité de ces cas, l'arme était utilisée à des fins d'automutilation. Autrement, il n'y a pas de caractéristique évidente qui permet de distinguer les circonstances particulières aux incidents liés à la santé mentale, si ce n'est les sujets eux-mêmes.

À la lumière des données contenues dans la base de données sur l'utilisation de l'AI de la GRC, la Commission a pu dresser un profil général des personnes considérées comme ayant des problèmes de santé mentale qui ont fait l'objet d'une utilisation de l'AI. Il s'agissait généralement d'hommes âgés de 20 à 29 ans qui avaient consommé une substance (probablement de l'alcool ou des médicaments sur ordonnance) et, s'ils avaient une arme leur possession, c'était habituellement un couteau. L'incident se produisait, en général, entre minuit et 4 h, et deux membres répondaient à l'appel.

Comme dans le cas de déploiements de l'AI à l'endroit de jeunes, la Commission a tenté de mettre les situations en contexte. Voici des exemples⁴⁷ de ce à quoi les membres ont été confrontés :

1. Dans près de 40 % des cas liés à la santé mentale, la principale caractéristique définissant l'événement était l'état psychologique apparent du sujet. Dans environ deux cas sur trois, la personne avait une arme bien en vue, tandis que les membres soupçonnaient que le sujet avait une arme en sa possession dans de 10 à 15 % des autres cas. Cependant, les rapports ne précisaient presque jamais explicitement si l'AI a été déployée parce qu'il y avait un risque imminent que le sujet se serve de l'arme. En d'autres mots, le membre était beaucoup plus susceptible de déployer l'AI si l'arme en question était déjà positionnée de façon à pouvoir causer des lésions corporelles graves. Examinons les exemples suivants :

A.

[traduction] La police répond à un appel selon lequel un sujet armé d'un couteau menace de s'automutiler. Le sujet a déjà menacé de se suicider et fait des tentatives. On le retrouve marchant dans la rue, *armé d'un grand couteau*. Cinq membres se présentent sur les lieux. Plusieurs membres ont dégainé leurs armes, y compris l'enquêteur en chef. L'AI est dégainée et pointée sur le sujet, qui obtempère aux demandes de l'enquêteur en chef. Le membre qui avait dégainé l'AI n'a pas donné d'ordre verbal parce qu'il ne voulait pas interrompre l'enquêteur en chef ou mêler le sujet. Le sujet qui avait des troubles émotionnels a regardé directement l'AI. L'auteur du rapport croyait que l'homme savait qu'il y avait une AI (c'est nous qui soulignons).

B.

[traduction] Le sujet était très agité et affichait des troubles émotionnels. Il avait menacé des gens avec un couteau avant l'arrivée des membres à la résidence. À leur arrivée, le

⁴⁷ Ces exemples ont été contrôlés par la GRC, entité responsable de ces questions pour le gouvernement, au regard de la protection des renseignements personnels. La Commission en a vérifié les versions contrôlées et non contrôlées et peut confirmer qu'ils reflètent avec exactitude le contenu des rapports.

sujet se trouvait dans la cuisine, *un couteau sur la gorge*, et il refusait de faire ce qu'on lui demandait et de laisser tomber le couteau. Il se trouvait à deux ou trois mètres des membres. Plusieurs fois, les agents ont demandé au sujet de laisser tomber le couteau s'il ne voulait pas recevoir une décharge de Taser. Il a refusé. L'AI a été utilisée. La sonde inférieure a atteint le sujet en pleine poitrine, mais n'a pas passé au travers de ses épais vêtements. La sonde du haut est passée au-dessus de son épaule droite. Avant qu'une nouvelle cartouche soit chargée et utilisée, le sujet a jeté le couteau sur le plancher, et les membres ont pu procéder à son arrestation sans autre incident (c'est nous qui soulignons).

En fait, ces deux cas présentent deux différences principales. Dans le scénario A, le sujet *portait* une arme, mais rien n'indiquait qu'il allait l'utiliser de manière *imminente*. Par contre, dans le scénario B, le fait que le sujet avait porté le couteau à sa gorge pouvait être considéré comme une preuve qu'il s'apprêtait à se causer des lésions corporelles graves. L'autre différence est que le sujet du scénario A a suivi les ordres, ce qui n'est pas le cas dans le scénario B. Il convient de signaler, cependant, que la notion d'« obtempérer » est souvent interprétée différemment dans les cas liés à la santé mentale. Plus précisément, en raison de la présence d'armes et de l'irrationalité apparente des sujets, le seuil d'obéissance est généralement beaucoup plus bas que dans d'autres situations. Bref, les descriptions sommaires semblent indiquer que l'exigence est encore plus importante que l'obéissance.

2. Parmi les événements qui, au départ, étaient considérés comme liés à la santé mentale, les circonstances de 17 cas ont été redéfinies comme étant liées à un sujet violent ou combatif.

Les membres répondaient à une plainte relative à une personne suicidaire qui, selon les renseignements, avait pris des médicaments sous ordonnance et de l'alcool. Les portes du domicile étaient verrouillées, et personne ne répondait à la porte. Étant donné les circonstances, les membres qui répondaient à l'appel ont forcé la porte du domicile pour y entrer. Quand les membres se sont approchés de l'escalier menant à l'étage, le sujet a déclaré qu'il était armé d'une carabine et qu'il était prêt à « tirer les policiers entre les yeux » si ceux-ci montaient. Après environ une heure et demie durant laquelle il a refusé de descendre, le sujet a descendu rapidement les marches pour affronter les membres présents. Ensuite, il s'en est pris physiquement au caporal. À ce moment-là, les deux se sont battus et sont tombés sur le divan. Le gendarme 1 a ensuite appliqué l'AI sur le torse du sujet et a maintenu le contact pendant toute la durée du cycle de cinq secondes. Cependant, le sujet a commencé à arracher les fils de cuivre des sondes. Le gendarme 2 a ensuite utilisé son AI, toujours sur le torse du sujet, et a gardé le contact pendant le cycle de cinq secondes. Le sujet a encore pu retirer les sondes, et n'a pas été immobilisé. On n'a pas pu déterminer s'il a bel et bien reçu les deux cycles de cinq secondes puisqu'il tirait sur les fils des sondes. Le gendarme 2 s'est ensuite rapproché et a utilisé l'AI en mode paralysant sur le torse du sujet et a gardé le contact pendant le cycle de cinq secondes. Les membres ont ensuite utilisé des techniques de contrôle à mains nues pour menotter le sujet. Les quatre sondes ont été retirées, et les services médicaux d'urgence ont été appelés au domicile pour examiner le sujet.

Dans la grande majorité des cas où les sujets qui avaient des problèmes de santé mentale étaient combatifs (15 sur 17, soit 88 %), l'AI a été déployée. Ce taux est beaucoup plus élevé que pour tout autre type d'incident.

3. Dans 15 cas, la résistance active du sujet s'est substituée à des considérations liées à sa santé mentale.

La plaignante a communiqué avec les ambulanciers parce que le sujet avait des idées suicidaires et s'était coupé. La police a aussi répondu à l'appel. Le gendarme a parlé au sujet, qui a résisté activement en se mettant à genoux et en s'agrippant au compteur de gaz naturel. Le sujet a refusé de coopérer et saignait en raison des coupures visibles sur ses avant-bras. Le sujet a été arrêté conformément à la *Mental Health Act* (loi sur la santé mentale), mais il a continué à refuser de se conformer aux ordres verbaux. Le sujet a ensuite laissé tomber un téléphone qu'il avait dans la main gauche, a fermé le poing, s'est raidi et a dit aux membres « d'aller se faire foutre ». Des directives verbales claires avaient été données au sujet, qui continuait à résister et qui présentait maintenant un comportement combatif. Les membres ont utilisé en vain des techniques de contrôle à mains nues pour que le sujet se conforme aux ordres. Le gendarme a formulé l'avertissement relatif à l'AI à trois reprises, et le sujet a répondu en disant « Allez-y, tirez! ». Le gendarme a ensuite dégainé l'AI, a retiré la cartouche et placé l'AI sur la fesse droite du sujet puis a utilisé l'appareil en mode paralysant. Après trois secondes, le gendarme a été en mesure de placer le bras droit du sujet derrière son dos. Celui-ci a continué à résister, et l'AI a été déplacée sur la fesse gauche du sujet et actionné à nouveau. Après trois secondes, les policiers ont pu placer le bras gauche du sujet derrière son dos et lui passer les menottes. L'AI a ensuite été rangée, et le sujet a été couché sur une civière et transporté à l'hôpital aux fins d'examen. Aucun membre ni ambulancier n'a été blessé dans l'altercation, et le sujet n'a pas subi d'autres blessures, qui visait vraiment à s'infliger des blessures.

Le taux d'utilisation en cas de résistance active, même s'il est beaucoup plus bas que dans les cas de comportements violents (67 %), est tout de même très élevé, comparativement à d'autres types d'incidents.

4. Dans bon nombre de cas, les sujets étaient considérés comme ayant des problèmes de santé mentale en raison de leurs antécédents d'interaction avec des forces de l'ordre :

[traduction] [...] Les membres ont répondu à une plainte relative à une personne suicidaire bien connue des policiers en raison de démêlés antérieurs.

[traduction] La police a répondu à un appel selon lequel une personne armée d'un couteau menaçait de s'automutiler. Dans le passé, le sujet avait déjà menacé de se suicider et tenté de le faire.

[traduction] Les membres ont répondu à une plainte liée à un cas où le Taser a été demandé pour intervenir auprès d'une personne suicidaire. Le sujet était connu des policiers parce qu'il appelait souvent et avait déjà demandé aux policiers de le tuer.

Dans d'autres cas, cependant, les policiers déterminent que le sujet a un problème de santé mentale en raison de son comportement bizarre.

[traduction] [...] Le gendarme s'est rendu à un domicile, une roulotte, à la suite d'un appel au 911. Le répartiteur l'avait informé qu'une personne cassait les vitres de la résidence. À l'arrivée du gendarme, une personne était sur le terrain de la résidence et frappait sur un cabanon à l'aide d'une masse. Le sujet était pris entre trois roulettes et tenait la masse à la hauteur de sa poitrine. En braquant son arme à feu sur le sujet, le gendarme lui a demandé de laisser tomber la masse. Le sujet a refusé et s'est avancé vers le gendarme en criant et en tenant la masse au-dessus de sa tête. Il a arrêté quand le

gendarme a commencé à reculer. Il a alors couru vers la porte de la roulotte, mais le gendarme a été en mesure de lui barrer la route et a dégainé son arme à impulsions. Le sujet s'est caché derrière une rampe de bois, puis a lancé un pied de biche de trois pieds vers le gendarme. Le pied de biche a atterri sur la roulotte à côté du gendarme. Le sujet restait caché derrière la rampe du porche, empêchant l'utilisation de l'AI. À ce moment-là, le sujet a repris la masse, mais l'a laissée tomber quand le gendarme lui a donné un avertissement relatif à l'utilisation de l'AI. La seule raison pour laquelle le sujet a laissé tomber la masse est qu'il savait que le gendarme pouvait utiliser l'AI sans problème puisqu'il n'y avait plus d'obstacle l'en empêchant. Le sujet a été arrêté puis amené à l'hôpital, où il a fait l'objet d'une évaluation psychologique.

Tableau 34 : Incident et caractéristiques environnementales : incidents liés à la santé mentale					
	<i>N (135)</i>	%		<i>N (135)</i>	%
Heure			Division		
Minuit à 4 h	30	24,2 %	Quartier général	0	0 %
4 h à 8 h	6	4,8 %	Région de la capitale nationale (A)	0	0 %
8 h à midi	19	15,3 %	Terre-Neuve-et-Labrador (B)	7	5,2 %
Midi à 16 h	23	18,5 %	Québec (C)	0	0 %
16 h à 20 h	21	16,9 %	Manitoba (D)	11	8,1 %
20 h à minuit	25	20,2 %	Colombie-Britannique (E)	55	40,7 %
Donnée manquante	0	0 %	Saskatchewan (F)	9	6,7 %
Non codé*	11		Territoires du Nord-Ouest (G)	4	3 %
Nombre de membres présents			Nouvelle-Écosse (H)	2	1,5 %
1	13	9,6 %	Nouveau-Brunswick (J)	16	11,9 %
2	52	38,5 %	Alberta (K)	24	17,8 %
3	27	20 %	Île-du-Prince-Édouard (L)	2	1,5 %
4	15	11,1 %	Yukon (M)	2	1,5 %
5	12	8,9 %	Ontario (O)	0	0 %
6+	16	11,9 %	Nunavut (V)	3	2,2 %
Donnée manquante	0	0 %	Donnée manquante	0	0 %
Moyenne	3,22		Conditions d'éclairage		
Milieu		60,5 %	Mauvaise lumière artificielle	17	13,7 %
Intérieur	75	Bonn	Bonne lumière artificielle	48	38,7 %
Extérieur	49	39,5	Lumière du jour	42	33,9 %
Donnée manquante	0	0 %	Brunante	2	1,6 %
Non codé ⁴⁸	11		Noirceur	15	12,1 %
			Donnée manquante	0	0 %
			Non codé	11	

⁴⁸ Non codé signifie que la variable n'a pas été incluse dans les cas du projet pilote sur le CP/IA. Pour ces variables, il s'agit du pourcentage des cas valides (les 124 cas dans lesquels la question était posée).

Tableau 35 : Caractéristiques du sujet : incidents liés à la santé mentale⁴⁹					
	<i>N</i> (135)	%		<i>N</i> (135)	%
Âge			Sexe		
Moins de 20 ans	11	8,1 %	Femmes	19	14,1 %
20 à 29 ans	40	29,6 %	Hommes	116	85,9 %
30 à 39 ans	28	20,7 %	Donnée manquante	0	0 %
40 à 49 ans	30	22,2 %	Arme utilisée*		
50 ans et +	21	15,6 %	Non	31	25 %
Donnée manquante	5	3,7 %	Oui	93	75 %
Moyenne	35,0		Type d'arme*†		
Consommation de substance			Arme à feu, carabine ou fusil	0	0 %
Non	38	28,1 %	Couteau	66	53,2 %
Oui	97	71,9 %	Autre arme tranchante	11	8,9 %
Type de substance*†			Projectile inerte	7	5,6 %
Alcool	68	54,8 %	Matraque, massue, tige ou	9	7,3 %
Cannabis	12	9,7 %	Autre arme	22	17,7 %
Cocaïne	13	10,5 %	Recours à une force mortelle évité*		
Héroïne	2	1,6 %	Non	29	23,4 %
Amphétamines	1	0,8 %	Oui	95	76,6 %
Médicaments sur ordonnance	28	22,6 %	Blessures évitées*		
Autre substance	10	8,1 %	Non	15	12,1 %
			Oui	109	87,9 %

⁴⁹ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 33 cas valides.

†Il était possible de fournir plus d'une réponse par rapport.

Tableau 36 : Blessures et caractéristiques médicales : incidents liés à la santé mentale^{*50}					
	<i>N (124)</i>	<i>%</i>		<i>N (124)</i>	<i>%</i>
Description de la blessure			Photographies prises		
Pas de blessure	96	77,4 %	Non	110	88,7 %
Perforation/coupure	2	1,6 %	Oui	14	11,3 %
Brûlure	12	9,7 %	Examen médical		
Marques	4	3,2 %	Non	48	38,7 %
Rougeurs	1	0,8 %	Oui	76	61,3 %
Saignement	1	0,8 %	Proportion de cas – Utilisation de l'AI (N = 63)		
Contusions/hémorragie/ tuméfaction	0	0 %	Blessure décrite		
Douleurs thoraciques/essoufflement	0	0 %	Non	35	55,6 %
Éraflures/irritation/ écorchures	3	2,4 %	Oui	28	44,4 %
Blessure après incident	4	3,2 %	Photographies prises		
Plaie/blessure non dévoilée	0	0 %	Non	50	79,4 %
Défécation/miction	0	0 %	Oui	13	20,6 %
Impossible de déterminer s'il y avait une blessure	1	0,8 %	Examen médical		
Décès	0	0 %	Non	11	17,5 %
			Oui	52	82,5 %

⁵⁰ *Aucune de ces variables n'est incluse dans les rapports du projet pilote sur le CP/IA.

	N (135)	%		N (135)	%
Modèle de Taser*			Nombre de cartouches tirées		
X26 modèle 26000	102	82,3 %	0	82	60,7 %
M26 modèle 44000	22	17,7 %	1	46	34,1 %
Donnée manquante	0	0 %	2	7	5,2 %
Mode de déploiement			3	0	0 %
Non déployée	68	50,4 %	Nombre d'utilisations en mode <i>paralysant</i>		
Mode <i>sonde</i> seulement	45	33,3 %	0	113	83,7 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	14	10,4 %	1	13	9,6 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	8	5,9 %	2	5	3,7 %
Sujet informé de la présence de l'AI*			3	3	2,2 %
Non	20	16,1 %	4	1	0,7 %
Oui	104	83,9 %	5+	0	0 %

	N	%	<i>Pourcentage de cas liés à la santé mentale dans le cadre desquels l'AI a été déployée</i>	<i>Pourcentage de déploiements de l'AI dans des situations liées à la santé mentale</i>
Année				
2002	15	17,4 %	86,7 %	21 %
2003	88	15,4 %	90,9 %	15,9 %
2004	29	10,9 %	93,1 %	11,2 %
2005	101	16,4 %	84,2 %	16,4 %
2006	148	13,1 %	81,1 %	13,3 %
2007	246	15,4 %	74 %	16 %
2008	175	15,6 %	54,9 %	16,9 %
2009	135	19,4 %	49,6 %	24,2 %

⁵¹ Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 124 cas valides.

QUATRIÈME SECTION : Les divisions du Nord

En raison des enjeux spéciaux qui sont souvent liés à l'application de la loi dans les régions du Nord du Canada, la présente section du rapport porte sur les divisions « M » (Yukon), « G » (Territoires du Nord-Ouest) et « V » (Nunavut) de la GRC. En raison du nombre relativement peu élevé de cas d'utilisation de l'AI dans ces divisions, il est difficile de généraliser, mais il y a certaines constatations dignes de mention.

Premièrement, le niveau d'utilisation de l'AI dans les divisions du Nord est peut-être légèrement disproportionné par rapport à l'utilisation dans les autres régions. Le qualificatif « peut-être » est utilisé parce qu'il est difficile de trouver un dénominateur commun permettant de faire une telle comparaison. Selon les données démographiques de la GRC de 2007, les divisions du Nord représentent environ 3 % de tous les membres (si on exclue les membres de l'Ontario et du Québec et le personnel administratif). Cependant, en 2009, ces mêmes divisions ont produit 6 % des rapports d'utilisation de l'AI. Par conséquent, même si les divisions du Nord produisent plus de rapports qu'on pourrait croire en se fiant à la taille de l'effectif, en raison du nombre peu élevé de cas, la différence n'est pas nécessairement importante ou grande.

Cela ne signifie pas que la proportion relative à l'utilisation de l'AI dans ces divisions n'a jamais été préoccupante. Si on suppose que la répartition des agents entre les divisions est restée relativement constante depuis 2002, il y a eu des années (p. ex., 2005 et 2007) où le nombre de cas d'utilisation était très élevé. Cependant, la proportion de cas provenant des divisions du Nord a chuté depuis 2007.

Dans ces divisions, les tendances en matière de déploiement de l'AI reflètent étroitement celles à l'échelle de la GRC. Encore une fois, il faut rappeler que le niveau d'utilisation de l'AI dans le Nord a été plus élevé que prévu, surtout au cours de certaines années, mais que l'écart n'est pas disproportionné en 2009.

Le taux d'utilisation de l'AI des divisions du Nord varie beaucoup. D'un côté, en 2009, la Division « V » (Nunavut) affiche le taux d'utilisation le plus élevé de toutes les divisions (voir les annexes pour une comparaison de toutes les divisions). D'un autre côté, la Division « G » (Territoires du Nord-Ouest) affiche le taux d'utilisation le plus bas. Autrement dit, les membres de la Division « G » étaient beaucoup plus susceptibles de menacer un sujet avec une AI que les membres de la Division « V ». Les moyennes de toute la période (2002-2009) sont moins tranchées, mais les données des dernières années donnent à penser que, sur ce point, les divisions du Nord sont légitimement différentes. Il convient aussi de signaler qu'il y a des limites à l'efficacité gagnée en regroupant toutes les divisions du Nord. En effet, dans certains cas, le regroupement produit des résultats valides, cependant, dans d'autres situations, cela peut nuire à la clarté des constatations. En deux mots, il est important d'examiner les divisions une par une avant de les regrouper.

Enfin, les tableaux 39 à 46 fournissent des statistiques descriptives sur les divisions du Nord. Il n'y a pas de différences importantes entre les données des divisions du Nord et l'ensemble des données utilisées pour préparer le rapport. Cependant, en raison des

enjeux soulevés par la Commission⁵² en ce qui a trait à la rédaction de rapports dans le Nord (comme on l'a mentionné dans le Rapport sur l'examen du bilan de 2009), il convient de continuer à examiner s'il n'y a pas eu de sous-déclaration des cas. La Commission recommande à la GRC de procéder à un examen approfondi du recours à la force, non seulement à l'échelle de la Gendarmerie, mais surtout dans les divisions du Nord, en raison des relations uniques que les forces de l'ordre entretiennent avec le public.

Année	Territoires du Nord-Ouest (Division « G »)		Yukon (Division « M »)		Nunavut (Division « V »)		Total dans le Nord	
	N	%	N	%	N	%	N	%
2002	23	26,7 %	20	23,3 %	2	2,3 %	45	52,3 %
2003	51	8,9 %	36	6,3 %	16	2,8 %	103	18,1 %
2004	4	1,5 %	11	4,1 %	8	3 %	23	8,6 %
2005	28	4,6 %	11	1,8 %	20	3,3 %	59	9,6 %
2006	27	2,4 %	17	1,5 %	27	2,4 %	71	6,3 %
2007	62	3,9 %	40	2,5 %	47	3 %	149	9,4 %
2008	39	3,5 %	11	1 %	25	2,2 %	75	6,7 %
2009	15	2,2 %	13	1,9 %	14	2 %	42	6 %

⁵² La Commission a constaté qu'il y avait des préoccupations concernant le maintien de l'ordre dans le Nord par la GRC; on est surtout préoccupé par 1) la façon dont les membres de la GRC font usage de la force dans les territoires, 2) la façon dont les plaintes concernant le recours à la force sont traitées et 3) la façon dont le processus de plaintes du public contre la GRC est administré dans les territoires. La Commission a traité de ces préoccupations dans les rapports intitulés *Utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC – rapport provisoire*, *Utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC – rapport final* et *Utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008*, de même que dans le cadre du traitement de plaintes déposées par le président à la suite d'incidents survenus à Inuvik et à Whitehorse, ainsi que dans le rapport récent intitulé *La police enquêtant sur la police*, rédigé à la suite d'une enquête d'intérêt public amorcée par le président.

Tableau 40 : Cas d'utilisation de l'AI, par année, en pourcentage de l'ensemble des cas d'utilisations : divisions du Nord

Année	Territoires du Nord-Ouest (Division « G »)		Yukon (Division « M »)		Nunavut (Division « V »)		Total dans le Nord	
	N	%	N	%	N	%	N	%
2002	9	14,5 %	16	25,8 %	2	3,2 %	27	43,5 %
2003	44	8,8 %	33	6,6 %	13	2,6 %	90	17,9 %
2004	4	1,7 %	11	4,5 %	7	2,9 %	22	9,1 %
2005	23	4,4 %	8	1,5 %	18	3,5 %	49	9,5 %
2006	20	2,2 %	17	1,9 %	24	2,7 %	61	6,8 %
2007	38	3,3 %	30	2,6 %	41	3,6 %	109	9,6 %
2008	15	2,6 %	6	1,1 %	18	3,2 %	39	6,9 %
2009	3	1,1 %	6	2,2 %	9	3,2 %	18	6,5 %

Tableau 41 : Cas d'utilisation de l'AI, par année, en pourcentage des rapports de division : divisions du Nord

Année	Territoires du Nord-Ouest (Division « G »)		Yukon (Division « M »)		Nunavut (Division « V »)		Total dans le Nord	
	N	%	N	%	N	%	N	%
2002	9	39,1 %	16	80 %	2	100 %	27	60 %
2003	44	86,3 %	33	91,7 %	13	81,3 %	90	87,4 %
2004	4	100 %	11	100 %	7	87,5 %	22	95,7 %
2005	23	82,1 %	8	72,7 %	18	90 %	49	83,1 %
2006	20	74,1 %	17	100 %	24	88,9 %	61	85,9 %
2007	38	61,3 %	30	75 %	41	87,2 %	109	73,2 %
2008	15	38,5 %	6	54,5 %	18	72 %	39	52 %
2009	3	20 %	6	46,2 %	9	64,3 %	18	42,9 %

Tableau 42 : Incident et caractéristiques environnementales : divisions du Nord					
	<i>N (42)</i>	%		<i>N (42)</i>	%
Heure			Type d'incident		
Minuit à 4 h	9	33,3 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	1	2,4 %
4 h à 8 h	2	7,4 %	Voies de fait (contexte non familial)	10	23,8 %
8 h à midi	1	3,7 %	Introduction par effraction	0	0 %
Midi à 16 h	2	7,4 %	Causer du désordre	6	14,3 %
16 h à 20 h	6	22,2 %	Bloc cellulaire	0	0 %
20 h à minuit	7	25,9 %	Dispute familiale	6	14,3 %
Non codé ^{*53}	15		Plainte au sujet des armes à feu	3	7,1 %
Nombre de membres présents					
			Patrouille générale – pas de plainte	0	0 %
1	12	28,6 %	Conduite avec facultés affaiblies	1	2,4 %
2	16	38,1 %	Santé mentale	9	21,4 %
3	8	19 %	Accompagnement de	0	0 %
4	5	11,9 %	Vol qualifié	1	2,4 %
5	0	0 %	Exécution d'un mandat de perquisition	0	0 %
6+	1	2,4 %	Personne suicidaire	0	0 %
Moyenne	2,31		Arrêt de la circulation	0	0 %
Conditions d'éclairage					
			Armes (pas une arme à feu)	3	7,1 %
Mauvaise lumière artificielle	6	22,2 %	Autre	2	4,8 %
Bonne lumière artificielle	9	33,3 %	Donnée manquante	0	0 %
Lumière du jour	7	25,9 %	Milieu		
Brunante	2	7,4 %	Intérieur	17	63 %
Noirceur	3	11,1 %	Extérieur	10	37 %
Donnée manquante	0	0 %	Donnée manquante	0	0 %
Non codé	15		Non codé	15	

⁵³ * Non codé signifie que la variable n'a pas été incluse dans les cas du projet pilote sur le CP/IA. Pour ces variables, le pourcentage est calculé en tant que pourcentage des cas valides (les 27 cas dans lesquels la question était posée).

Tableau 43 : Membres utilisant une AI – caractéristiques : divisions du Nord					
	<i>N (42)</i>	<i>%</i>		<i>N (34)</i>	<i>%</i>
Grade			Rapports par membre		
Gendarme	34	81 %	1	28	82,4 %
Caporal	6	14,3 %	2	4	11,8 %
Sergent	0	0 %	3	2	5,9 %
Sergent d'état-major	0	0 %	4	0	0 %
Inspecteur	0	0 %	5	0	0 %
Donnée manquante	2	4,8 %	6	0	0 %
Genre de fonctions			7	0	0 %
Services généraux	39	92,9 %	8	0	0 %
Route	1	2,4 %	9	0	0 %
GTI	0	0 %	10+	0	0 %
Autre	0	0 %	Donnée manquante	0	0 %
Donnée manquante	2	4,8 %	Moyenne	1,24	

Tableau 44 : Caractéristiques du sujet : divisions du Nord⁵⁴					
	<i>N</i> (42)	%		<i>N</i> (42)	%
Âge			Sexe		
Moins de 20 ans	6	14,3 %	Femmes	3	7,1 %
20 à 29 ans	14	33,3 %	Hommes	39	92,9 %
30 à 39 ans	14	33,3 %	Donnée manquante	0	0 %
40 à 49 ans	4	9,5 %	Arme utilisée*		
50 ans et +	3	7,1 %	Non	24	57,1 %
Donnée manquante	1	2,4 %	Oui	18	42,9 %
Moyenne	30,7		Type d'arme*†		
Consommation de substance			Arme à feu, carabine ou fusil	2	7,4 %
Non	9	21,4 %	Couteau	7	25,9 %
Oui	33	78,6 %	Autre arme tranchante	3	11,1 %
Type de substance*†			Projectile inerte	4	14,8 %
Alcool			Matraque, massue, tige ou bâton	1	3,7 %
Cannabis	21	77,8 %	Autre arme	7	25,9 %
Cocaïne	5	18,5 %	Recours à une force mortelle évité*		
Héroïne	2	7,4 %	Non	10	37 %
Amphétamines	0	0 %	Oui	17	63 %
Médicaments sur ordonnance	0	0 %	Blessures évitées*		
Autre substance	1	3,7 %	Non	4	14,8 %
			Oui	23	85,2 %

⁵⁴ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 33 cas valides.

† Il était possible de fournir plus d'une réponse par rapport.

Tableau 45 : Blessures et caractéristiques médicales : divisions du Nord⁵⁵					
		%			%
Description de la blessure			Photographies prises		
Pas de blessure	19	70,4 %	Non	24	88,9 %
Perforation/coupure	6	22,2 %	Oui	3	11,1 %
Brûlure	0	0 %	Examen médical		
Marques	1	3,7 %	Non	19	70,4 %
Rougeurs	0	0 %	Oui	8	29,6 %
Saignement	0	0 %	Proportion de cas – Utilisation de l'AI (N = 16)		
Contusions/hémorragie/ tuméfaction	0	0 %	Blessure décrite		
Douleurs thoraciques/essoufflement	0	0 %	Non	8	50 %
Éraflures/irritation/ écorchures	0	0 %	Oui	8	50 %
Blessure après incident	0	0 %	Photographies prises		
Plaie/blessure non dévoilée	0	0 %	Non	13	81,3 %
Défécation/miction	0	0 %	Oui	3	18,8 %
Impossible de déterminer s'il y avait une blessure	1	3,7 %	Examen médical		
Décès	0	0 %	Non	9	56,3 %
			Oui	7	43,8 %

⁵⁵ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 27 cas valides.

Tableau 46 : Caractéristiques d'utilisation de l'AI : divisions du Nord⁵⁶					
	<i>N (42)</i>	%		<i>N (42)</i>	%
Modèle de Taser*			Nombre de cartouches tirées		
X26 modèle 26000	24	88,9 %	0	27	64,3 %
M26 modèle 44000	3	11,1 %	1	15	35,7 %
Donnée manquante	0	0 %	2	0	0 %
Mode de déploiement			3	0	0 %
Non déployée	24	57,1 %	Nombre d'utilisations en mode <i>paralysant</i>		
Mode <i>sonde</i> seulement	13	31 %	0	37	88,1 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	3	7,1 %	1	4	9,5 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	2	4,8 %	2	1	2,4 %
Sujet informé de la présence de l'AI*			3	0	0 %
Non	1	3,7 %	4	0	0 %
Oui	26	96,3 %	5+	0	0 %

⁵⁶ * Les rapports du projet pilote sur le CP/IA ne tiennent pas compte de ces variables. Les pourcentages de ces variables sont fondés sur 27 cas valides.

SECTION CINQ : Membres ayant présenté de multiples rapports

La présente section du rapport porte sur la question des membres qui remplissent de multiples rapports au fil du temps. Comme on peut le voir dans le graphique 5, plus de deux membres sur cinq ont présenté plus d'un rapport d'utilisation de l'AI depuis 2002. Cependant, ces données ne nous permettent pas de définir ce qu'on pourrait appeler des « auteurs de rapports multiples », c'est-à-dire des membres qui ont utilisé plusieurs fois l'AI au fil des ans. On retrouve plutôt ces renseignements dans le tableau 47. Une minorité importante de membres ont présenté plusieurs rapports dans deux années différentes, tandis qu'un très petit nombre de membres ont présenté plusieurs rapports dans trois années différentes.

Graphique 5 : Nombre de rapports par membre

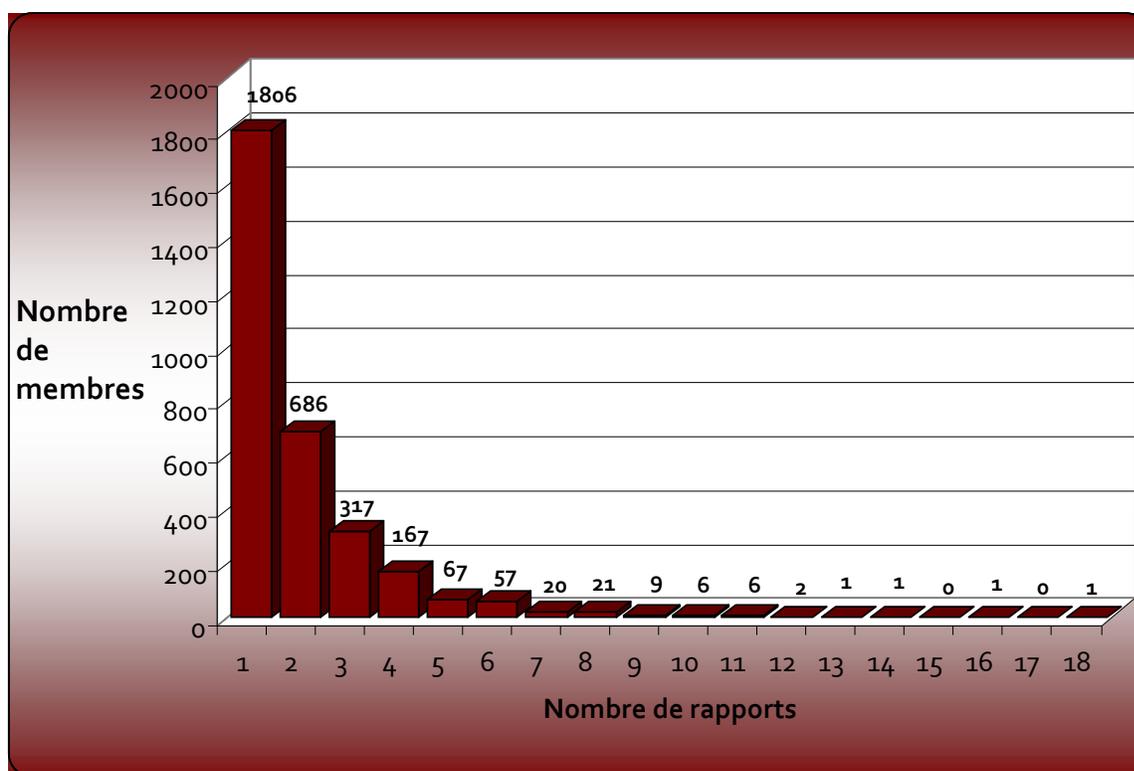


Tableau 47 : Nombre d'années au cours desquelles un membre a présenté de multiples rapports

	<i>N</i> (907)	%
1	774	85,3
2	115	12,7
3	18	2,0

Le tableau 48 présente une comparaison de statistiques descriptives choisies liées aux rapports des auteurs de rapports multiples (comparativement aux membres qui ne sont pas considérés comme tels). Plusieurs éléments sautent aux yeux. Dans un premier temps, les auteurs de rapports multiples étaient beaucoup moins susceptibles d'utiliser

l'AI (ou plus susceptibles de la déployer uniquement à titre de menace) que les autres membres (64,7 % comparativement à 70 %). Ensuite, les auteurs de rapports multiples amenaient beaucoup moins souvent les sujets pour qu'ils fassent l'objet d'exams médicaux. Cela est probablement dû en partie au fait que les auteurs de rapports multiples déploient moins souvent l'AI. Cependant, la différence importante (environ 10 points) ne peut pas être uniquement expliquée par les tendances en matière d'utilisation. Aucun autre élément n'explique pourquoi la différence en ce qui a trait aux exams médicaux est aussi importante. Enfin, il y avait des écarts significatifs relativement à la consommation de substance et au nombre de cartouches tirées, mais ces différences n'étaient pas aussi marquées.

Graphique 6 : Mode de déploiement : membres ayant présenté de multiples rapports

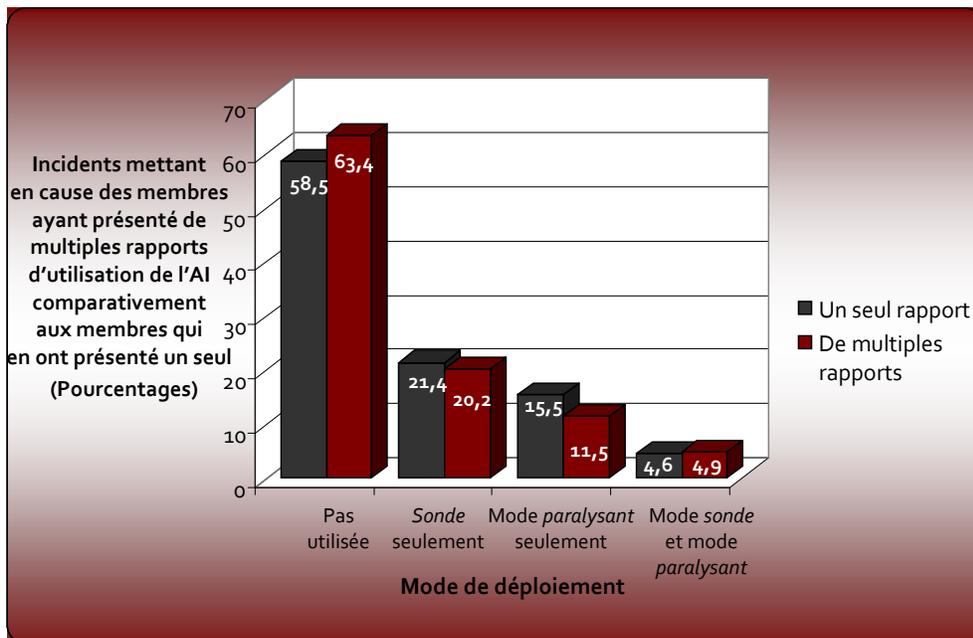


Tableau 48 : Comparaison : Membres ayant présenté de multiples rapports à plus d'une reprise : caractéristiques choisies

	Multiples rapports à plus d'une reprise			Multiples rapports à plus d'une reprise	
	Oui (%)	Non (%)		Oui (%)	Non (%)
Division			Type d'incident		
Quartier général	0 %	0 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	3,1 %	3 %
Région de la capitale nationale (A)	0 %	0 %	Voies de fait (contexte non familial)	13 %	11,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador (B)	3,1 %	2,3 %	Introduction par effraction	0,1 %	0,2 %
Québec (C)	0 %	0 %	Causer du désordre	17,7 %	17,2 %
Manitoba (D)	8,3 %	8,9 %	Bloc cellulaire	11,2 %	10,8 %
Colombie-Britannique (E)	39,6 %	34,3 %	Dispute familiale	13,9 %	12,5 %
Saskatchewan (F)	13 %	12,9 %	Plainte au sujet des armes à feu	1 %	0,9 %
Territoires du Nord-Ouest (G)	6,4 %	3,7 %	Patrouille générale – pas de plainte	3,6 %	2,4 %
Nouvelle-Écosse (H)	1,4 %	3,5 %	Conduite avec facultés affaiblies	3,2 %	4,2 %
Nouveau-Brunswick (J)	3,4 %	5,5 %	Santé mentale	8,8 %	11,7 %
Alberta (K)	19,5 %	22,1 %	Accompagnement de prisonnier	0,2 %	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard (L)	0,5 %	1,2 %	Vol qualifié	1 %	0,5 %
Yukon (M)	1,5 %	2,8 %	Exécution d'un mandat de perquisition	0,6 %	0,4 %
Ontario (O)	0 %	0 %	Personne suicidaire	3,3 %	4,3 %
Nunavut (V)	3,1 %	2,5 %	Arrêt de la circulation	1,7 %	1,9 %
Donnée manquante	0,3 %	0,3 %	Armes (pas une arme à feu)	5,7 %	5,4 %
Consommation de substance (Oui)^{*57}	87,6 %	84,5 %	Autre	11,6 %	12,2 %
Présence d'armes (Oui)	32,3 %	34,2 %	Donnée manquante	0,3 %	0,4 %
Utilisation (Oui)**	64,7 %	70 %	Nombre de membres présents (Moyenne)	2,65 %	2,69 %
Description de la blessure (Oui)	30,8 %	32,2 %	Nombre de cartouches tirées (Moyenne)*	0,33 %	0,38 %
Photographies prises (Oui)	12 %	9,6 %	Mode paralysant (Moyenne)	0,65 %	0,72 %
Examen médical (Oui)***	21,5 %	31,4 %			

⁵⁷ * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

SECTION SIX : Comparaisons entre les rapports

Dans la présente section, on analyse de deux façons les changements liés à la manière dont l'AI est déployée. Premièrement, tous les résultats obtenus pour 2009 sont comparés à ceux de 2008⁵⁸. Deuxièmement, certaines variables précises font l'objet d'un suivi annuel, de 2002 à 2009, ce qui permet d'examiner des tendances longitudinales liées à l'utilisation de l'AI. Les résultats de ces deux séries d'analyses sont présentés ci-dessous.

*Comparaison entre 2009 et 2008*⁵⁹

L'examen montre que certains changements n'étaient pas substantiellement significatifs, comme *l'âge du sujet*, car le changement réel de l'âge moyen des sujets était assez faible (de 31 ans à 32,2 ans).

On peut tirer des conclusions semblables en ce qui a trait aux divisions. Même si les différences entre les données de 2008 et de 2009 étaient statistiquement significatives, un examen plus pointu a révélé que ce n'était rien de plus que du hasard et que cela ne représentait pas des changements fondamentaux liés à l'utilisation de l'AI. En ce qui a trait aux *divisions*, le changement le plus important concernant la répartition des cas est la hausse de 4,5 % dans la Division « J » (Nouveau-Brunswick). Après la Division « J », seule la Division « H » (Nouvelle-Écosse) a affiché un changement de plus de deux pour cent. En raison du petit nombre de cas dans ces divisions, le changement semble important (une augmentation de 90 % dans la Division « J » et une baisse de 48 % dans la Division « H »). Cependant, il faut garder une vue d'ensemble et tenir compte du fait que ces changements sont extrêmement petits dans les autres divisions afin de ne pas surévaluer ces différences.

Il y a eu quelques changements dignes de mention (*voies de fait (contexte non familial)* a grimpé de 4,5 %; *Patrouille générale – pas de plainte* a diminué de 2,6 %). Cependant, en général, la situation est restée en grande partie la même où cela comptait. Il convient de signaler que le changement de codage lié au type d'incident *bloc cellulaire* a aussi contribué à la production de données statistiquement

⁵⁸ Dans certains cas, les données de 2008 dans les tableaux peuvent être légèrement différentes des données présentées dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*. Ces différences mineures découlent du fait que 17 nouveaux rapports d'utilisation de l'AI de 2008 ont été inclus dans les données les plus récentes. Ce nombre relativement petit de nouveaux cas est insuffisant pour modifier les constatations générales présentées dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*. Les chiffres ont été mis à jour dans le présent rapport afin d'améliorer l'exactitude générale.

⁵⁹ Deux précisions s'imposent. Premièrement, différentes techniques statistiques ont dû être utilisées pour analyser les différents types de variables utilisées dans l'étude. On a analysé la fluctuation des variables nominales (y compris les variables dichotomiques) et ordinales, comme la *division*, le *type d'incident*, le *mode de déploiement*, et la *présence d'armes*, à l'aide d'analyses du khi carré, tandis qu'on a procédé à des tests t pour analyser la fluctuation des variables continues, comme le *nombre moyen de rapports d'utilisation* et le *nombre de cartouches tirées*. Deuxièmement, en ce qui concerne l'interprétation des résultats, il est important d'établir une distinction entre les significations statistique et substantielle.

significatives, puisque le type d'incident *bloc cellulaire* est passé de 8,2 % en 2008 à 0 % en 2009.

À l'opposé, il semble y avoir certaines différences statistiquement significatives liées plus directement à l'utilisation de l'AI. Le plus important de ces changements est lié au *mode de déploiement*. Comme l'indique la catégorie *Non déployée*, le déploiement de l'AI en tant que moyen de dissuasion a continué à augmenter de façon importante en 2009 (tableau 53). Comparativement à l'année précédente, les AI étaient moins susceptibles d'être déployées (21,5 %). Cela est particulièrement digne de mention parce que l'utilisation réelle des AI en 2008 avait déjà diminué beaucoup comparativement aux années antérieures. Parallèlement à l'augmentation du recours à l'AI en tant que moyen de dissuasion, il y a eu une diminution du nombre de cas où l'AI a été déployée en mode *paralysant*. La situation relative aux cas d'utilisation en mode *sonde* est restée la même. Les descriptions sommaires donnent à penser que le comportement des sujets peut, du moins en partie, expliquer la hausse du nombre de cas d'utilisation de l'AI comme moyen de dissuasion. Comparativement à 2008, il y a eu une nette diminution de la proportion de sujets considérés comme *combatifs* ou *violents*. Comme on peut le voir dans le tableau 21, c'est dans ces cas qu'il est le plus probable qu'un membre utilise l'AI. À l'opposé, il y a eu une hausse du nombre de sujets qui *refusent d'obtempérer* et dans la nouvelle catégorie *tactique*. Ces deux types de circonstances étaient liés à de très faibles taux d'utilisation (26 % et 0 %, respectivement). Ensemble, ces différences en fait de situation/comportement peuvent avoir aidé à faire baisser le taux général d'utilisation de l'AI.

Malgré l'accent qui semble mis sur la dissuasion, il y a eu, en 2009, une importante diminution du nombre de cas où le sujet était *informé de la présence de l'AI* (tableau 53). Malgré cela, le pourcentage est resté très élevé, et on peut se demander si la diminution de 92 % à 88,5 % est substantiellement significative.

Il y a plusieurs exemples de tendances déjà soulignées dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008* qui se sont poursuivies en 2009. Dans un premier temps, le *nombre moyen de rapports par membre* était beaucoup plus bas en 2009 (tableau 50), tout comme le *nombre de fois que l'AI a été déployée en mode paralysant* (tableau 53). Dans un deuxième temps, la proportion de cas où l'AI aurait permis d'éviter le *recours à une force mortelle* a continué d'augmenter en 2009 (voir le tableau 51). On peut remettre en question la validité d'une telle affirmation, surtout quand les taux d'utilisation chutent. Troisièmement, la proportion de cas pour lesquels il y avait des *photos* a aussi continué à grimper. Le tableau 52 montre clairement une augmentation du taux de description de blessures, ce qui donne à penser qu'on a pris plus de *photos* parce que les blessures étaient plus graves que celles subies au cours des années antérieures. Cela est confirmé par le taux d'*examens médicaux* dont l'augmentation a été importante en 2009. À nouveau, ces deux variables peuvent refléter le fait que les blessures sont plus graves ou encore une modification du comportement des membres qui souhaitent davantage faire examiner les sujets par des professionnels de la santé ou consigner les blessures en raison de la situation actuelle relative au déploiement de l'AI.

Les taux de *consommation de substance* et *d'arme utilisée* ont changé en 2009, mais dans des directions opposées. Comme on peut le voir dans le tableau 51, la *consommation de substance*, même si elle est encore très présente, a chuté par rapport aux niveaux de 2008. Cependant, quatre pour cent ne constituent pas une chute importante. À l'opposé, l'augmentation du nombre d'*armes utilisées* est, quant à elle, digne de mention. Il faut préciser que cela est principalement dû à la présence de couteaux.

Enfin, un certain nombre de variables avaient été considérées comme significatives dans le *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008* (c.-à-d. la différence entre 2008 et la période de 2002 à 2007) ne le sont plus en 2009, y compris *l'heure*, le *milieu*, les *conditions d'éclairage*, le *grade du membre*, le *nombre de cartouches tirées*, les *obstacles*, la *méthode de visée*, la *durée* et *l'utilisation à répétition*.

Tableau 49 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : incident et caractéristiques environnementales					
	2008 (%)	2009 (%)		2008 (%)	2009 (%)
Heure			Type d'incident		
Minuit à 4 h	29,4 %	31 %	Exécution d'un mandat d'arrestation	3,5 %	2,9 %
4 h à 8 h	9,8 %	9,3 %	Voies de fait (contexte non familial)	12,3 %	16,8 %
8 h à midi	5,7 %	9,3 %	Causer du désordre	14,2 %	14,2 %
Midi à 16 h	11,3 %	10,2 %	Introduction par effraction	0 %	1,4 %
16 h à 20 h	17,3 %	15,9 %	Bloc cellulaire	8,2 %	0 %
20 h à minuit	26,1 %	24,3 %	Dispute familiale	15 %	13,9 %
Donnée manquante	0,4 %	0 %	Plainte au sujet des armes à feu	0,8 %	1,9 %
Division			Patrouille générale – pas de plainte	3,3 %	0,7 %
Quartier général	0 %	0,3 %	Conduite avec facultés affaiblies	4,7 %	3,7 %
Région de la capitale nationale (A)	0 %	0 %	Santé mentale	11,2 %	13,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador (B)	3,8 %	2,4 %	Accompagnement de prisonnier	0,4 %	0,1 %
Québec (C)	0 %	0 %	Vol qualifié	0,7 %	0,9 %
Manitoba (D)	8,5 %	6,9 %	Exécution d'un mandat de perquisition	0,4 %	0,4 %
Colombie-Britannique (E)	34,7 %	36,1 %	Personne suicidaire	4,4 %	5,7 %
Saskatchewan (F)	15,9 %	16,1 %	Arrêt de la circulation	1,8 %	2,3 %
Territoires du Nord-Ouest (G)	3,5 %	2,2 %	Armes (pas une arme à feu)	6,8 %	8,2 %
Nouvelle-Écosse (H)	4,4 %	2,3 %	Autre	12,5 %	13,1 %
Nouveau-Brunswick (J)	5 %	9,5 %	Donnée manquante	0,1 %	0 %
Alberta (K)	20,2 %	19,4 %	Nombre de membres présents		
Île-du-Prince-Édouard (L)	0,7 %	1 %	1	15,9 %	15,8 %
Yukon (M)	1 %	1,9 %	2	43,1 %	40,1 %
Ontario (O)	0,1 %	0 %	3	20,5 %	22,7 %
Nunavut (V)	2,2 %	2 %	4	10,1 %	9,8 %
Donnée manquante		0 %	5	5,3 %	5,3 %
Conditions d'éclairage			6+	5,1 %	6,3 %
Mauvaise lumière artificielle	18,6 %	13,7 %	Moyenne	2,68	2,79
Bonne lumière artificielle	36,4 %	38,7 %	Milieu		
Lumière du jour	22,4 %	24,6 %	Intérieur	45,2 %	49,4 %
Brunante	3,6 %	3 %	Extérieur	54,4 %	50,2 %
Noirceur	18,7 %	19,5 %	Donnée manquante	0,4 %	0,3 %
Donnée manquante	0,4 %	0,5 %			

Tableau 50 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques des membres utilisant l'AI					
	2008 (%)	2009 (%)		2008 (%)	2009 (%)
Grade			Nombres de rapports par membre		
Gendarme	90,8 %	87,8 %	1	74,4 %	81,9 %
Caporal	7,3 %	6,6 %	2	18,7 %	13 %
Sergent	0,6 %	1,6 %	3	4,4 %	3,6 %
Sergent d'état-major	0,3 %	0,4 %	4	1,2 %	0,7 %
Inspecteur	0 %	0 %	5	0,6 %	0,2 %
Donnée manquante	1 %	3,6 %	6	0,2 %	0,5 %
Genre de fonctions			7	0,1 %	0 %
Services généraux	86,9 %	85,8 %	8	0,1 %	0 %
Route	1,7 %	2 %	9	0 %	0 %
GTI	0,3 %	0,6 %	10+	0 %	0 %
Autre	2,3 %	2,3 %	Donnée manquante	0,2 %	0 %
Donnée manquante	8,8 %	9,3 %	Moyenne	1,36	1,26

Tableau 51 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques du sujet					
	2008 (%)	2009 (%)		2008 (%)	2009 (%)
Âge			Sexe		
Moins de 20 ans	11,2 %	11,2 %	Femmes	6,6 %	6 %
20 à 29 ans	40 %	34,6 %	Hommes	93 %	92,5 %
30 à 39 ans	26,9 %	24 %	Donnée manquante	0,4 %	1,4 %
40 à 49 ans	16,2 %	19,7 %	Arme utilisée		
50 ans et +	5,3 %	6,8 %	Non	63,6 %	51,8 %
Donnée manquante	0,4 %	3,7 %	Oui	36,4 %	48,2 %
Moyenne	31,0	32,2	Type d'arme*		
Consommation de substance			Arme à feu, carabine ou fusil	2 %	2,8 %
Non	15,9 %	19,8 %	Couteau	17,2 %	25,4 %
Oui	84,1 %	80,2 %	Autre arme tranchante	2,8 %	3,6 %
Type de substance*			Projectile inerte	6,1 %	6,5 %
Alcool	74 %	73,4 %	Matraque, massue, tige ou bâton	6,6 %	9,8 %
Cannabis	11,8 %	10,9 %	Autre arme	11,1 %	13,2 %
Cocaïne	15 %	12,1 %	Recours à une force mortelle évité		
Héroïne	0,4 %	0,6 %	Non	46,1 %	38 %
Amphétamines	2,2 %	2,2 %	Oui	53,9 %	62 %
Médicaments ordonnance sur	8,2 %	9,3 %	Blessures évitées		
Autre Substance	6 %	7,7 %	Non	10,2 %	11,3 %
			Oui	89,8 %	88,7 %

*Il était possible de fournir plus d'une réponse.

Tableau 52 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : blessures et caractéristiques médicales					
	2008 (%)	2009 (%)		2008 (%)	2009 (%)
Description de la blessure			Photographies prises		
Pas de blessure	82,5 %	82,8 %	Non	92,3 %	90,7 %
Perforation/coupure	6,3 %	7,4 %	Oui	7,7 %	9,3 %
Brûlure	2,4 %	1,9 %	Examen médical		
Marques	4,3 %	3,1 %	Non	78,4 %	76,1 %
Rougeurs	1,2 %	0,2 %	Oui	21,6 %	23,9 %
Saignement	0,2 %	0,2 %	Proportion de cas – Utilisation de l'AI		
Contusions/hémorragie/ tuméfaction	0,6 %	0,2 %	Blessure décrite		
Douleurs thoraciques/ essoufflement	0,3 %	0,6 %	Non	65,6 %	57,9 %
Éraflures/irritation/ écorchures	0,6 %	0,9 %	Oui	34,4 %	42,1 %
Blessure après incident	1 %	1,9 %	Photographies prises		
Plaie/blessure non dévoilée	0,6 %	0 %	Non	86,3 %	78,4 %
Défécation/miction	0,1 %	0 %	Oui	13,7 %	21,6 %
Impossible de déterminer s'il y avait une blessure	0 %	0,8 %	Examen médical		
Décès	0 %	0 %	Non	68 %	57,5 %
			Oui	32 %	42,5 %

Tableau 53 : Comparaison des rapports de 2008 et de 2009 : caractéristiques liées à l'utilisation de l'AI⁶⁰					
	2008 (%)	2009 (%)		2008 (%)	2009 (%)
Modèle de Taser			Nombre de cartouches tirées		
X26 modèle 26000	64,6 %	83,6 %	0	72,5 %	74,3 %
M26 modèle 44000	35,4 %	16,4 %	1	25,4 %	23,6 %
Donnée manquante	0 %	0 %	2	2 %	2 %
Mode de déploiement			3	0,1 %	0,1 %
Non déployée	49,3 %	60,2 %	Nombre d'utilisations en mode <i>paralysant</i>		
Mode <i>sonde</i> seulement	21,8 %	21 %	0	71,1 %	81,2 %
Mode <i>paralysant</i> seulement	23,2 %	14,1 %	1	19,7 %	11,5 %
Mode <i>sonde</i> et mode <i>paralysant</i>	5,7 %	4,7 %	2	6,2 %	4,2 %
Sujet informé de la présence de l'AI			3	2,2 %	2,2 %
Non	8 %	11,5 %	4	0,3 %	0,9 %
Oui	92 %	88,5 %	5+	0,4 %	0,1 %

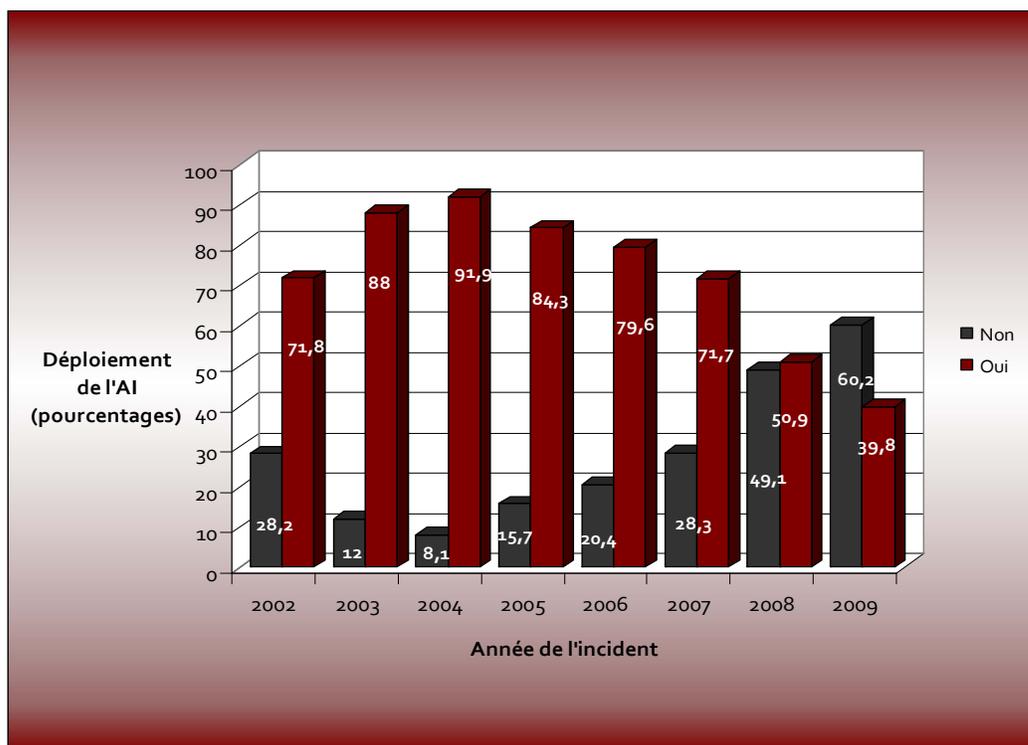
⁶⁰ Ce tableau présente des statistiques semblables et pourtant distinctes qui révèlent des tendances différentes. Dans un souci de clarté, nous les avons définies de la manière suivante. Pourcentage de déploiements lié à la santé mentale : sur l'ensemble des déploiements d'une AI, pourcentage de cas où interviennent des problèmes de santé mentale. Pourcentage des cas liés à la santé mentale dans le cadre desquels l'AI a été déployée : sur l'ensemble des cas liés à la santé mentale, pourcentage des cas où une AI a été utilisée.

Comparaisons annuelles : 2002-2009

Même si les analyses présentées dans la section précédente sont utiles lorsqu'il s'agit de comparer les données de l'année 2009 et celles de l'année précédente, elles ne permettent pas de déceler des tendances potentiellement importantes. L'analyse contenue dans la présente section, qui prend appui sur les résultats fournis précédemment, évalue et fait ressortir les principales *tendances* en ce qui a trait aux rapports d'utilisation de l'AI⁶¹.

La relation entre les variables *année de l'incident* et *déploiement*, illustrée dans le tableau 54, indique que, de 2002 à 2004, le taux d'utilisation est passé de 72,1 % à 91 %. Fait intéressant, en 2004, l'AI a été déployée dans presque tous les cas où elle avait été dégainée. Cependant, depuis la pointe observée en 2004, le taux d'utilisation a diminué de façon constante. En 2007, on en était, pour l'essentiel, revenu au niveau de 2002. En 2009, le recul rapide du déploiement de l'AI (ou, à l'opposé, l'augmentation du nombre de cas où l'AI a été utilisée comme moyen de dissuasion) s'est poursuivi. Il convient aussi de signaler que, en 2009, il y a eu une diminution générale du nombre de rapports (38 %). Pour l'instant, on n'est pas en mesure d'expliquer cette baisse.

Graphique 7 : Utilisation de l'AI par année⁶²



⁶¹ La technique du khi carré n'est pas la plus appropriée pour *évaluer* les relations longitudinales, mais les tabulations recoupées sous-jacentes à la technique sont très efficaces pour illustrer les tendances. Des techniques statistiques plus complexes ont été utilisées pour valider les résultats obtenus grâce à la technique du khi carré.

⁶² Les divisions dans lesquelles moins de cinq rapports ont été produits ont été exclues.

On a examiné les tendances longitudinales en matière d'utilisation et de déploiement de l'AI (y compris les caractéristiques liées aux cartouches et aux cycles) pour déterminer s'il y avait des éléments que la Commission devait juger préoccupants. Comme on peut le voir dans les annexes, à une exception près, le peu de variation entre les divisions est frappant, à l'exception de l'important écart entre les taux d'utilisation dans quelques divisions du Nord (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Cette disparité a fait l'objet d'une analyse plus poussée dans la section sur les divisions du Nord du présent rapport.

Cette même tendance extrêmement linéaire est illustrée pour la donnée relative au *Recours à une force mortelle évité*. En 2002, moins de 10 % des rapports indiquaient que l'AI avait permis d'éviter le recours à une force mortelle. Cette proportion a augmenté de façon constante et, en 2009, on constate un nouveau sommet (plus de 60 %). Comme cela a déjà été mentionné, cette proportion semble excessive. À l'opposé, la présence d'armes a augmenté, ce qui donne à penser qu'il y a eu des situations plus graves. Cependant, les taux d'utilisation ne cessent de diminuer; on pourrait donc croire que, si les événements ne sont pas moins graves, ils sont, du moins, maîtrisés. En général, il n'y a pas de données probantes quantitatives ou qualitatives expliquant pourquoi le pourcentage est six fois plus élevé en 2009 qu'en 2002.

La tendance liée aux *photos prises* suit elle aussi une courbe ascendante, quoique moins abrupte, jusqu'en 2009, au moment où le changement, en proportion, était de plus de 50 %. La raison pour laquelle des photos ont été prises était rarement fournie dans les descriptions sommaires. Par conséquent, il est difficile de savoir pourquoi les membres prennent de plus en plus de photos chaque année. Il est possible que les membres aient fait des efforts concertés afin de gérer de façon plus minutieuse les cas d'utilisation de l'AI. Dans son *Rapport sur l'utilisation de l'arme à impulsions (AI) à la GRC de 2008*, la Commission a dit que « cette hausse systémique devrait se poursuivre ». Jusqu'à présent, elle s'est bel et bien poursuivie.

Tableau 54 : Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI ⁶³												
	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus	
N	%					N	%	N	%	N	%	N
2002	86	24	27,9 %	62	72,1 %	24	15	62,5 %	8	33,3 %	1	4,2 %
2003	570	68	11,9 %	502	88,1 %	211	138	65,4 %	45	21,3 %	22	10,4 %
2004	266	24	9 %	242	91 %	102	70	68,6 %	12	11,8 %	18	17,6 %
2005	614	97	15,8 %	517	84,2 %	283	190	67,1 %	59	20,8 %	22	7,8 %
2006	1 133	232	20,5 %	901	79,5 %	460	292	63,5 %	88	19,1 %	62	13,5 %
2007	1 593	454	28,5 %	1 139	71,5 %	644	437	67,9 %	128	19,9 %	56	8,7 %
2008	1 123	554	49,3 %	569	50,7 %	334	223	66,8 %	68	20,4 %	24	7,2 %
2009	696	419	60,2 %	277	39,8 %	163	112	68,7 %	33	20,2 %	14	8,6 %
Total	6 081	1 872	30,8 %	4 209	69,2 %	2 221	1 477	66,5 %	441	19,9 %	219	9,9 %

⁶³ Il y a un petit nombre de rapports dans lesquels le nombre de cycles consigné est 0 (67, soit 3 % du nombre total) ou manquant (17, 0,8 %). Par conséquent, le pourcentage dans les colonnes sur les *cycles* ne donne pas toujours 100 %.

Deux autres variables, la *présence d'armes* (tableau 55) et la *description de la blessure* (tableau 56), affichent des tendances différentes. Les taux liés à ces deux facteurs ont très peu fluctué entre 2002 et 2004. Ils ont grimpé de façon importante en 2005, puis ils sont restés les mêmes jusqu'en 2008. Enfin, en 2009, ils ont à nouveau tous les deux augmenté beaucoup. Il convient de signaler deux choses. Dans un premier temps, les trajectoires parallèles de ces variables donnent à penser que la première a une incidence sur la deuxième, mais, pour l'instant, cette conclusion reste spéculative. Dans un deuxième temps, il sera intéressant de continuer à effectuer un suivi de ces tendances liées à ces deux variables, pour déterminer si les données de 2009 sont des anomalies ou si elles marquent le début de nouvelles tendances à long terme.

Tableau 55 : Présence d'armes selon l'année de l'incident⁶⁴			
	Présence d'armes		
Année de l'incident	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
2002	68 79,1 %	18 20,9 %	86
2003	438 76,8 %	132 23,2 %	570
2004	205 77,1 %	61 22,9 %	266
2005	391 63,7 %	223 36,3 %	614
2006	738 65,1 %	395 34,9 %	1 133
2007	1 073 67,4 %	520 32,6 %	1 593
2008	714 63,6 %	409 36,4 %	1 123
2009	329 51,8 %	306 48,2 %	635
Total	3 956 65,7 %	2 064 34,3 %	6 020 100 %

⁶⁴ $\chi^2 = 113,31$, $nu = 7$, $p < 0,001$

Tableau 56 : Description de la blessure selon l'année de l'incident ⁶⁵			
Année de l'incident	Description de la blessure		Total
	Non	Oui	
2002	45 72,6 %	17 27,4 %	62
2003	356 70,9 %	146 29,1 %	502
2004	179 74 %	63 26 %	242
2005	354 68,5 %	163 31,5 %	517
2006	618 68,6 %	283 31,4 %	901
2007	769 67,5 %	370 32,5 %	1 139
2008	373 65,6 %	196 34,4 %	569
2009	150 57,9 %	109 42,1 %	259
Total	2 844 67,9 %	1 347 32,1 %	4 191 100 %

Les résultats en ce qui a trait aux *examens médicaux* (tableau 57) et aux *ordres verbaux* (tableau 58) révèlent des tendances moins marquées. Le taux d'*examens médicaux* a augmenté depuis 2006, mais il est difficile à prédire en s'appuyant sur les années antérieures. Le taux d'*ordre verbal donné* a lui aussi augmenté jusqu'en 2009, où il est passé à son niveau le plus bas jamais enregistré⁶⁶.

Enfin, on a procédé à plusieurs autres analyses fondées sur les comparaisons entre les rapports de 2008 et de 2009 : *consommation de substance*, *sujet informé de la présence de l'AI* et *utilisation de l'AI en mode paralysant plus d'une fois*. Les résultats longitudinaux de ces facteurs n'étaient pas significatifs et, par conséquent, ils ne sont pas analysés dans le présent rapport. La diminution du nombre de cas liés à la consommation de substance en 2009 ne fait pas partie d'une tendance, mais est plutôt, jusqu'à présent, un événement unique. En ce qui a trait aux données sur le *sujet informé de la présence de l'AI* et *l'utilisation de l'AI en mode paralysant plus d'une fois*, les différences remarquées en 2009 constituent elles aussi non pas des tendances, mais plutôt un retour à des taux plus normaux. En d'autres mots, pour ces deux facteurs, ce sont les données de 2008 qui étaient quelque peu anormales.

⁶⁵ $\chi^2 = 20,43$, $nu = 7$, $p = 0,005$

⁶⁶ Il convient de signaler que l'exigence selon laquelle les membres devaient donner un avertissement verbal a été enlevée de la politique de la GRC sur l'AI en février 2009. Cette exigence a été rajoutée dans la version modifiée de la politique en 2010.

Tableau 57 : Examen médical selon l'année de l'incident⁶⁷			
	Examen médical		
Année de l'incident	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
2002	44 71 %	18 29 %	62
2003	319 63,5 %	183 36,5 %	502
2004	169 69,8 %	73 30,2 %	242
2005	353 68,3 %	164 31,7 %	517
2006	665 73,8 %	236 26,2 %	901
2007	838 73,6 %	301 26,4 %	1 139
2008	387 68 %	182 32 %	569
2009	149 57,5 %	110 42,5 %	259
Total	2 924 69,8 %	1 267 30,2 %	4 191 100 %

Tableau 58 : Ordre verbal donné selon l'année de l'incident⁶⁸			
	Ordre verbal donné		
Année de l'incident	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Total</i>
2002	17 70,8 %	7 29,2 %	24
2003	104 49,3 %	107 50,7 %	211
2004	58 56,9 %	44 43,1 %	102
2005	170 60,1 %	113 39,9 %	283
2006	300 65,2 %	160 34,8 %	460
2007	404 62,7 %	240 37,3 %	644
2008	187 56 %	147 44 %	334
2009	116 71,2 %	47 28,8 %	163
Total	1 356 61,1 %	856 38,9 %	2 221 100 %

⁶⁷ $\chi^2 = 43,81$, $nu = 7$, $p < 0,001$

⁶⁸ $\chi^2 = 28,85$, $nu = 7$, $p < 0,001$

Conclusion

Le présent rapport est le fruit du travail continu de la Commission, qui surveille l'utilisation de l'AI par les membres de la GRC et s'assure que la Gendarmerie rend des comptes au grand public quant à cette utilisation. L'utilisation de cette arme ainsi que les politiques et les cours de formation connexes continuent à évoluer, et la Commission est heureuse de travailler en collaboration avec la GRC pour veiller à ce que les membres reçoivent la formation appropriée et que l'AI soit utilisée et contrôlée efficacement dans le respect des politiques. Nous avons hâte à l'année prochaine, alors que nous pourrons préparer le rapport à l'aide de la base de données sur le CP/IA.

ANNEXES

GLOSSAIRE

Décès suivant immédiatement l'utilisation d'une AI	Décès survenu lorsqu'aucune force meurtrière (par exemple une arme à feu) n'a été utilisée, mais où une AI a été déployée immédiatement avant. Lorsque l'AI est utilisée après l'arme de service (ou une autre force meurtrière), le décès de la victime, même s'il suit immédiatement le déploiement de l'AI, ne doit pas être classé comme un décès découlant immédiatement de l'utilisation d'une AI.
Déploiement de l'AI	Toute situation où l'AI est utilisée en mode <i>sonde</i> ou en mode <i>paralysant</i> . Il y a déploiement dans le cas où la détente de l'AI est activée.
Effet dissuasif	Effet sur une personne de la présence de l'arme ou de la menace d'utilisation de l'arme et qui l'incite à se conformer aux ordres des membres.
Menace d'utilisation	Fait pour un membre de menacer de déployer son AI sans l'utiliser en mode <i>sonde</i> ni en mode <i>paralysant</i> .
Rapport d'utilisation de l'AI	Documents qui remplacent les formulaires 3996 (abandonnés depuis l'adoption du système de rapport sur le CP/IA). Les rapports d'utilisation de l'AI contiennent les données relatives à tous les cas de déploiement de l'AI et indiquent si l'arme a été déployée ou si l'agent a menacé de le faire. Le rapport comprend toutes sortes de champs que la personne concernée doit remplir, de même qu'une section où elle doit rédiger une description des événements.
Utilisation d'une AI	Toute utilisation d'une AI qui exigerait le dépôt d'un rapport d'utilisation de l'AI, tel que le prévoit la politique de la GRC sur les armes à impulsions. L'utilisation comprend le fait de montrer son arme, de menacer de l'utiliser sans la sortir de son étui, de la dégainer et de menacer de l'utiliser, de braquer l'arme sur le sujet, de faire voir l'étincelle que l'arme produit, de la déployer en mode <i>sonde</i> et de la déployer en mode <i>paralysant</i> .

Utilisation de l'AI dans les divisions⁶⁹

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « B » : Terre-Neuve-et-Labrador – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*						
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus		
N	%					N	%	N	%	N	%	N	%
2002	0												
2003	7	3	42,9 %	4	57,1 %	2	2	100 %	0	0 %	0	0 %	
2004	15	3	20 %	12	80 %	9	6	66,7 %	2	22,2 %	1	11,1 %	
2005	14	2	14,3 %	12	85,7 %	6	4	66,7 %	2	33,3 %	4	66,7 %	
2006	21	3	14,3 %	18	85,7 %	12	3	25 %	5	41,7 %	0	0 %	
2007	31	18	58,1 %	13	41,9 %	8	5	62,5 %	2	25 %	1	12,5 %	
2008	43	23	53,5 %	20	46,5 %	16	12	75 %	4	25 %	0	0 %	
2009	17	10	58,8 %	7	41,2 %	4	4	100 %	0	0 %	0	0 %	
Total	148	62	41,9 %	86	58,1 %	57	36	63,2 %	15	26,3 %	6	10,5 %	

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « D » : Manitoba – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*						
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus		
N	%					N	%	N	%	N	%	N	%
2002	2	0	0 %	2	100 %	0							
2003	41	3	7,3 %	38	92,7 %	6	4	66,7 %	1	16,7 %	0	0 %	
2004	5	0	0 %	5	100 %	1	1	100 %	0	0 %	0	0 %	
2005	73	12	16,4 %	61	83,6 %	19	11	57,9 %	6	31,6 %	2	10,5 %	
2006	133	18	13,5 %	115	86,5 %	39	23	59 %	9	23,1 %	5	12,8 %	
2007	138	23	16,7 %	115	83,3 %	44	30	68,2 %	8	18,2 %	1	2,3 %	
2008	96	42	43,8 %	54	56,3 %	25	19	76 %	3	12 %	1	4 %	
2009	48	33	68,8 %	15	31,3 %	7	4	57,1 %	3	42,9 %	0	0 %	
Total	536	131	24,4 %	405	75,6 %	141	92	65,2 %	30	21,3 %	9	6,4 %	

⁶⁹ * Il y a un petit nombre de rapports dans lesquels le nombre de cycles consigné est 0 (67, soit 3 % du nombre total) ou manquant (17, 0,8 %). Par conséquent, le pourcentage dans les colonnes sur les cycles ne donne pas toujours 100 %.

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « E » : Colombie-Britannique – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
							Un		Deux		Trois ou plus	
Année	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	%
2002	17	3	17,6 %	14	82,4 %	9	6	66,7 %	3	33,3 %	0	0 %
2003	209	27	12,9 %	182	87,1 %	86	58	67,4 %	16	18,6 %	9	10,5 %
2004	71	13	18,3 %	58	81,7 %	22	21	95,5 %	0	0 %	1	4,5 %
2005	224	44	19,6 %	180	80,4 %	109	78	71,6 %	18	16,5 %	8	7,3 %
2006	411	112	27,3 %	299	72,7 %	172	105	61 %	34	19,8 %	22	12,8 %
2007	559	165	29,5 %	394	70,5 %	235	155	66 %	54	23 %	19	8,1 %
2008	390	181	46,4 %	209	53,6 %	108	71	65,7 %	22	20,4 %	7	6,5 %
2009	251	142	56,6 %	109	43,4 %	58	35	60,3 %	15	25,9 %	7	12,1 %
Total	2132	687	32,2 %	1445	67,8 %	799	529	66,2 %	162	20,3 %	73	9,1 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « F » : Saskatchewan – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
							Un		Deux		Trois ou plus	
Année	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	%
2002	0											
2003	23	0	0 %	23	100 %	5	4	80 %	1	20 %	0	0 %
2004	94	1	1,1 %	93	98,9 %	33	20	60,6 %	5	15,2 %	7	21,2 %
2005	119	14	11,8 %	105	88,2 %	63	42	66,7 %	14	22,2 %	6	9,5 %
2006	128	19	14,8 %	109	85,2 %	51	35	68,6 %	9	17,6 %	6	11,8 %
2007	132	28	21,2 %	104	78,8 %	60	41	68,3 %	11	18,3 %	7	11,7 %
2008	178	111	62,4 %	67	37,6 %	36	24	66,7 %	5	13,9 %	5	13,9 %
2009	112	86	76,8 %	26	23,2 %	16	7	43,8 %	5	31,3 %	2	12,5 %
Total	786	259	33 %	527	67 %	264	173	65,5 %	50	18,9 %	33	12,5 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « G » : Territoires du Nord-Ouest – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus	
N	N					%	N	%	N	%	N	%
2002	23	14	60,9 %	9	39,1 %	1	0	0 %	1	100 %	0	0 %
2003	51	7	13,7 %	44	86,3 %	19	16	84,2 %	2	10,5 %	0	0 %
2004	4	0	0 %	4	100 %	2	1	50 %	1	50 %	0	0 %
2005	28	5	17,9 %	23	82,1 %	14	9	64,3 %	2	14,3 %	2	14,3 %
2006	27	7	25,9 %	20	74,1 %	7	3	42,9 %	1	14,3 %	3	42,9 %
2007	62	24	38,7 %	38	61,3 %	19	12	63,2 %	5	26,3 %	2	10,5 %
2008	39	24	61,5 %	15	38,5 %	6	5	83,3 %	1	16,7 %	0	0 %
2009	15	12	80 %	3	20 %	2	2	100 %	0	0 %	0	0 %
Total	249	93	37,3 %	156	62,7 %	70	48	68,6 %	13	18,6 %	7	10 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « H » : Nouvelle-Écosse – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus	
N	N					%	N	%	N	%	N	%
2002	0											
2003	1	1	100 %	0	0 %	0						
2004	2	1	50 %	1	50 %	1	1	100 %	0	0 %	0	0 %
2005	17	5	29,4 %	12	70,6 %	10	4	40 %	4	40 %	0	0 %
2006	50	16	32 %	34	68 %	20	16	80 %	3	15 %	0	0 %
2007	57	25	43,9 %	32	56,1 %	17	13	76,5 %	3	17,6 %	1	5,9 %
2008	49	25	51 %	24	49 %	11	7	63,6 %	4	36,4 %	0	0 %
2009	16	12	75 %	4	25 %	3	3	100 %	0	0 %	0	0 %
Total	192	85	44,3 %	107	55,7 %	62	44	71 %	14	22,6 %	1	1,6 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « J » : Nouveau-Brunswick – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
							Un		Deux		Trois ou plus	
Année	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	%
2002	0											
2003	21	4	19 %	17	81 %	7	4	57,1 %	3	42,9 %	0	0 %
2004	3	0	0 %	3	100 %	1	1	100 %	0	0 %	0	0 %
2005	13	1	7,7 %	12	92,3 %	4	3	75 %	1	25 %	0	0 %
2006	69	5	7,2 %	64	92,8 %	35	26	74,3 %	5	14,3 %	4	11,4 %
2007	88	31	35,2 %	57	64,8 %	41	33	80,5 %	5	12,2 %	3	7,3 %
2008	56	26	46,4 %	30	53,6 %	19	12	63,2 %	6	31,6 %	0	0 %
2009	66	38	57,6 %	28	42,4 %	20	16	80 %	3	15 %	1	5 %
Total	316	105	33,2 %	211	66,8 %	127	95	74,8 %	23	18,1 %	8	6,3 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « K » : Alberta – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
							Un		Deux		Trois ou plus	
Année	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	%
2002	21	3	14,3 %	18	85,7 %	8	6	75 %	1	12,5 %	1	12,5 %
2003	150	15	10 %	135	90 %	57	33	57,9 %	15	26,3 %	8	14 %
2004	46	4	8,7 %	42	91,3 %	19	11	57,9 %	1	5,3 %	6	31,6 %
2005	90	7	7,8 %	83	92,2 %	44	27	61,4 %	10	22,7 %	4	9,1 %
2006	234	44	18,8 %	190	81,2 %	88	62	70,5 %	9	10,2 %	14	15,9 %
2007	417	117	28,1 %	300	71,9 %	175	115	65,7 %	36	20,6 %	16	9,1 %
2008	227	103	45,4 %	124	54,6 %	95	62	65,3 %	19	20 %	10	10,5 %
2009	135	69	51,1 %	66	48,9 %	40	32	80 %	4	10 %	4	10 %
Total	1 320	362	27,4 %	958	72,6 %	526	348	66,2 %	95	18,1 %	63	12 %

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « L » : Île-du-Prince-Édouard – 2002-2009													
	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*						
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus		
N	%					N	%	N	%	N	%	N	%
2002	0												
2003	15	2	13,3 %	13	86,7 %	9	7	77,8 %	2	22,2 %	0	0 %	
2004	7	1	14,3 %	6	85,7 %	4	1	25 %	1	25 %	2	50 %	
2005	2	0	0 %	2	100 %	1	1	100 %	0	0 %	0	0 %	
2006	9	1	11,1 %	8	88,9 %	7	4	57,1 %	3	42,9 %	0	0 %	
2007	16	4	25 %	12	75 %	6	5	83,3 %	0	0 %	1	16,7 %	
2008	8	6	75 %	2	25 %	3	2	66,7 %	0	0 %	1	33,3 %	
2009	7	4	57,1 %	3	42,9 %	2	2	100 %	0	0 %	0	0 %	
Total	64	18	28,1 %	46	71,9 %	32	22	68,8 %	6	18,8 %	4	12,5 %	

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « M » : Yukon – 2002-2009													
	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*						
		N	%	N	%		Un		Deux		Trois ou plus		
N	%					N	%	N	%	N	%	N	%
2002	20	4	20 %	16	80 %	5	3	60 %	2	40 %	0	0 %	
2003	36	3	8,3 %	33	91,7 %	14	7	50 %	3	21,4 %	4	28,6 %	
2004	11	0	0 %	11	100 %	5	5	100 %	0	0 %	0	0 %	
2005	11	3	27,3 %	8	72,7 %	4	2	50 %	2	50 %	0	0 %	
2006	17	0	0 %	17	100 %	11	7	63,6 %	3	27,3 %	1	9,1 %	
2007	40	10	25 %	30	75 %	17	12	70,6 %	1	5,9 %	3	17,6 %	
2008	11	5	45,5 %	6	54,5 %	5	3	60 %	1	20 %	0	0 %	
2009	13	7	53,8 %	6	46,2 %	5	4	80 %	1	20 %	0	0 %	
Total	159	32	20,1 %	127	79,9 %	66	43	65,2 %	13	19,7 %	8	12,1 %	

Tendances liées au déploiement et à l'utilisation réelle de l'AI – Division « V » : Nunavut – 2002-2009

	Rapports	Menaces		Déploiement		Cartouches	Cycles*					
							Un		Deux		Trois ou plus	
Année	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	%
2002	2	0	0 %	2	100 %	0						
2003	16	3	18,8 %	13	81,3 %	6	3	50 %	2	33,3 %	1	16,7 %
2004	8	1	12,5 %	7	87,5 %	5	2	40 %	2	40 %	1	20 %
2005	20	2	10 %	18	90 %	9	9	100 %	0	0 %	0	0 %
2006	27	3	11,1 %	24	88,9 %	15	7	46,7 %	5	33,3 %	3	20 %
2007	47	6	12,8 %	41	87,2 %	20	15	75 %	2	10 %	2	10 %
2008	25	7	28 %	18	72 %	10	6	60 %	3	30 %	0	0 %
2009	14	5	35,7 %	9	64,3 %	6	3	50 %	2	33,3 %	0	0 %
Total	159	27	17 %	132	83 %	71	45	63,4 %	16	22,5 %	7	9,9 %